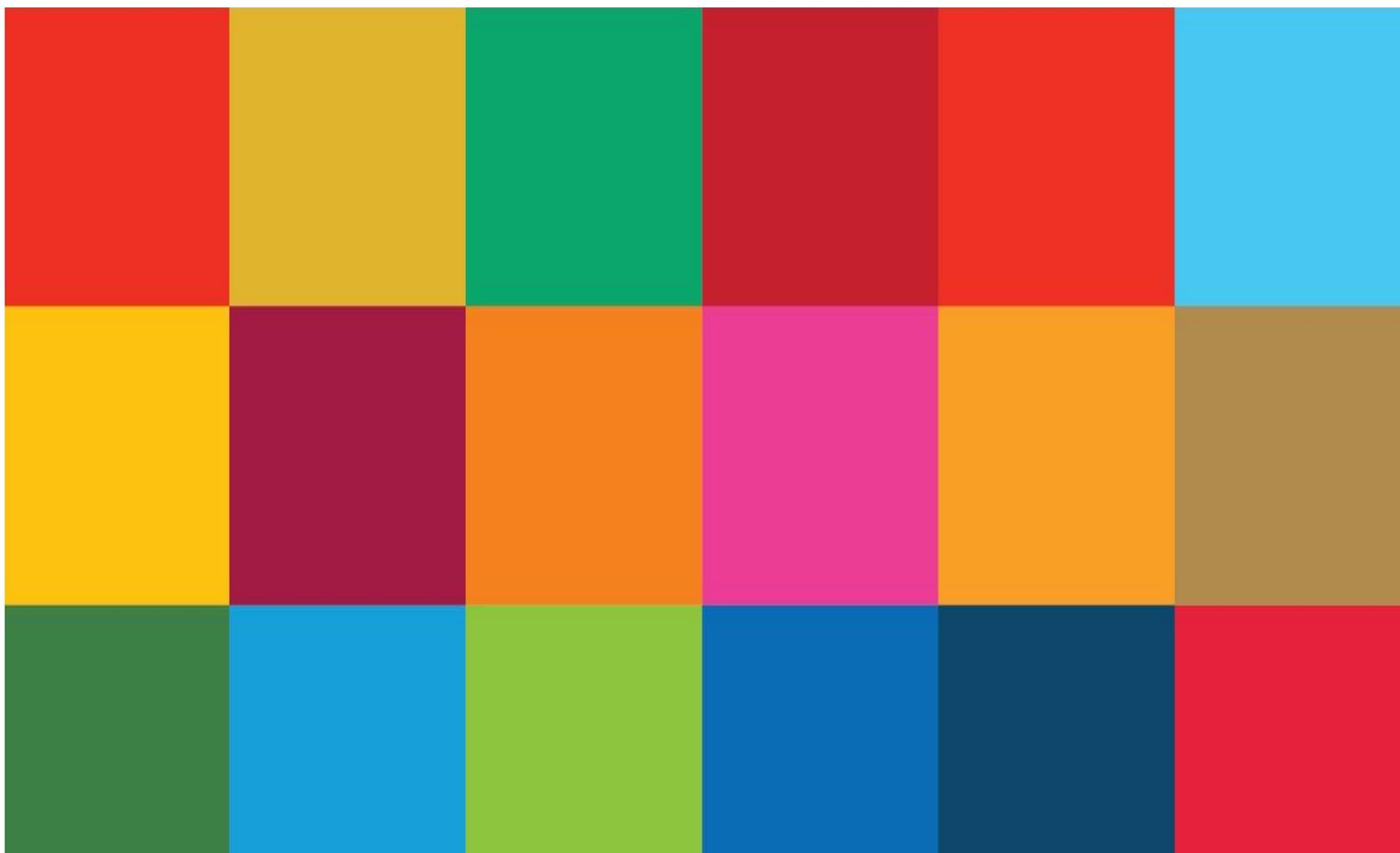




UNCT - SWAP Gender Scorecard

Rapport Final



Décembre 2022

Pays : Bénin

Année d'évaluation : 2022

Coordonnateur Résident : Salvator Niyonzima

**Agences ayant participé à l'exercice : BCR, ONUSIDA, UNICEF,
UNFPA, PNUD, FAO, OMS, UNDSS, PAM, UNESCO, UNCDF, OIM, UNOPS, UNODC**

Sommaire	
Liste des sigles et abréviations	3
Introduction.....	4
I. METHODOLOGIE.....	5
II. CONTEXTE DU PAYS.....	6
III. RESULTATS	7
1. Aperçu général des résultats	7
2. Domaine 1 : Planification	9
3. Domaine 2 : Programmation.....	16
4. Domaine 3 : Partenariats.....	23
5. Domaine 4 : Leadership et culture organisationnelle	27
6. Domaine 5 : Architecture genre et capacités	33
7. Domaine 6 : Ressources.....	35
8. Domaine 7 : Résultats.....	36
Annexe.....	39
Annexe1 : critères de notation des indicateurs.....	39
Annexe 2 : les effets et produits de l'UNSDCF 2019 - 2023.....	48
Annexe 3 : Tableau des indicateurs de l'UNSDCF 2023 - 2026	51
Annexe 4 : la répartition du Staff SNU par agence et par sexe à fin décembre 2022 ..	60

Liste des tableaux

Tableau 1 : synthèse de l'analyse gender scorecard au Bénin	8
Tableau 2 : résultat de l'analyse de l'indicateur 1.1	10
Tableau 3 : résultat de l'analyse de l'indicateur 1.2.....	13
Tableau 4 : résultat de l'analyse de l'indicateur 1.3.....	14
Tableau 5 : résultat de l'analyse de l'indicateur 2.1	16
Tableau 6 : résultat de l'analyse de l'indicateur 2.2.....	19
Tableau 7 : résultat de l'analyse de l'indicateur 2.3.....	20
Tableau 8 : résultat de l'analyse de l'indicateur 3.1	24
Tableau 9 : résultat de l'analyse de l'indicateur 3.2.....	26
Tableau 10 : résultat de l'analyse de l'indicateur 4.1.....	28
Tableau 11 : résultat de l'analyse de l'indicateur 4.2.....	30
Tableau 12 : résultat de l'analyse de l'indicateur 4.3.....	32
Tableau 13 : résultat de l'analyse de l'indicateur 5.1.....	33
Tableau 14 : résultat de l'analyse de l'indicateur 5.2.....	34
Tableau 15 : résultat de l'analyse de l'indicateur 6.1.....	36
Tableau 16 : résultat de l'analyse de l'indicateur 7.1.....	36

Liste des sigles et abréviations

AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
BCP	:	Bilan Commun Pays
BCR	:	Bureau du Coordonnateur Résident
BM	:	Banque Mondiale
BOS	:	Business Operations Strategy
CDPH	:	Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes Handicapées
COVID 19	:	Maladie à coronavirus 2019
CSNU	:	Conseil de Sécurité des Nations Unies
DCO	:	Development Coordination Office
DPHTA	:	Direction des Personnes Handicapées et du Troisième Age
GNUDD	:	Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable
MASM	:	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	:	Organisation des Nations Unies
OSC	:	Organisations de la Société Civile
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PNUAD	:	Plan cadre des Nations pour l'Aide au Développement
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSEA	:	Protection against Sexual Exploitation and Abuse
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
SNU	:	Système des Nations Unies
SWAP	:	System-Wide Action Plan
UNCT	:	Équipes pays des Nations Unies
UNFPA	:	United Nations Population Fund / Fond des Nations Unies pour la Population
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfant
UNPRPD	:	United Nations Partnership on the Rights of Persons with Disabilities
UNSDCF	:	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable / United Nations Sustainable Development Cooperation Framework
VBG/VFF	:	Violence Basée sur le Genre / Violence faite aux Femmes et aux Filles
VIH / SIDA	:	Virus d'Immuno-déficience Humain/ Syndrome d'Immuno-Déficience Acquis

Introduction

1. Suite à la résolution de 2018 de l'ECOSOC sur l'intégration de la dimension genre et rappelant la résolution de 2015 intitulée « *Transformer Notre Monde : l'Agenda 2030 pour le Développement Durable* », l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles (QCPR) de l'année 2020 appelle à l'accélération des efforts du Système des Nations Unies pour renforcer l'intégration de la dimension du genre à travers l'application de l'UNCT-SWAP Gender Equality Scorecard, en vue d'améliorer la gestion des performances et la planification stratégique tenant compte de la dimension de genre, d'améliorer la collecte, la disponibilité et l'utilisation de données ventilées par sexe, le rapportage et le suivi des ressources, et de capitaliser les compétences disponibles en matière de genre au sein du système. L'ensemble des Equipes Pays des Nations Unies est appelé à entreprendre cet exercice obligatoire et à se conformer à l'ensemble des exigences minimales en matière d'intégration de la dimension de genre et à en rendre compte.

2. Au Bénin, l'Equipe pays des Nations Unies a conduit cet exercice sur le Gender scorecard en 2020 en lien avec la mise en œuvre du PNUAD (2019 - 2023). Cette évaluation a permis de ressortir les points d'insuffisances de prise en compte du genre dans les activités de l'équipe au Bénin. Avec l'élaboration du nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable (UNSDCF) couvrant la période 2023-2026, l'Equipe pays du Bénin s'est engagée à une révision du Gender scorecard pour analyser l'atteinte des résultats genre de l'ancien cadre de coopération et surtout pour faire des recommandations pour une meilleure prise en compte du genre dans le nouveau cadre de coopération.

3. Le présent document présente les résultats de cet exercice et permettra d'une part de s'assurer que le cadre de coopération UNSDCF (2023-2026) est sensible au genre et d'autre part renforcer la responsabilisation de l'Equipe pays vis-à-vis de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il est élaboré dans un contexte national marqué par les répercussions de la crise liée à la COVID 19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine d'une part et d'autre part par le processus en cours de finalisation du nouveau cadre de coopération. Il permet de disposer d'un tableau de bord sur l'égalité des sexes qui évalue l'efficacité de l'Equipe pays dans l'intégration de l'égalité des sexes, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et de proposer un ensemble de mesures pour l'améliorer.

4. Au total, l'exercice de Gender scorecard, permettra à l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin de : i) identifier les domaines dans lesquels les exigences minimales du GNUDD sont satisfaites en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ii) stimuler un dialogue constructif au sein de l'équipe de pays sur l'appui actuel à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et sur les moyens de l'améliorer ; iii) identifier les domaines dans

lesquels l'assistance technique peut contribuer à la réalisation des exigences minimales ; iv) partager les bonnes pratiques en matière d'appui aux priorités nationales pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au Bénin.

I. METHODOLOGIE

5. Le Gender scorecard évalue la qualité de l'intégration du genre dans la programmation commune des agences du Système des Nations Unies à travers 7 dimensions et 15 indicateurs. Les 7 dimensions portent sur : (1) la planification, (2) la programmation, (3) les partenariats, (4) le leadership et la culture organisationnelle (5) l'architecture genre et les capacités (6) les ressources, (7) les résultats.

6. Chaque dimension est composée de 1 à 3 indicateurs auxquels sont attribuées des notations selon les critères prescrits par la feuille des résultats. Chaque indicateur est évalué suivant quatre score : i) normes minimales manquantes, ii) approche les normes minimales iii) respecte les normes minimales, iv) dépasse les normes minimales (Voir Annexe1). Des preuves et des justifications sont nécessaires pour justifier les notations.

7. La démarche méthodologique ayant conduit à l'élaboration du Gender-scorecard au Bénin est caractérisée par une approche inclusive incluant l'ensemble du personnel des Nations Unies au Bénin. Sous la coordination du Bureau du Coordonnateur Résident, l'Equipe Interagence d'Evaluation (EIE) des Nations Unies sur le genre a été la cheville ouvrière du processus marqué par quatre phases importantes :

- La **phase préparatoire** : il s'agit de la finalisation des termes de référence, la présentation de l'exercice à l'Equipe Pays, la désignation des membres de l'Equipe Interagence d'Evaluation (EIE) et la collecte des documents qui ont fait objet d'analyse.
- La **phase d'analyse** a consisté en une auto-évaluation participative structurée autour des 7 dimensions de l'UNCT-SWAP et ses 15 indicateurs par la EIE en sous-groupes de travail, suivi par l'élaboration du rapport **et du Plan d'Action**.
- La **phase de finalisation** a été consacrée à la finalisation et à l'approbation du rapport d'analyse et du Plan d'Action.
- Une dernière **phase de suivi et rapportage** est prévue pour l'inclusion des points d'action dans le plan de travail annuel des différents groupes interinstitutionnels ainsi que la mise à jour annuelle des indicateurs et le rapportage sur le plan d'action.

II. CONTEXTE DU PAYS

8. L'équipe pays des Nations Unies a conduit en 2020 une évaluation du tableau de bord de l'égalité des sexes de l'UNCT-SWAP. Cette étude a montré que l'équipe pays des Nations Unies Bénin pour 47% des indicateurs, respecte les normes minimales ; pour 33% des indicateurs approche les normes minimales ; dépasse les normes minimales pour 13% et pour 7% des indicateurs ne respecte pas les normes minimales.

9. Pour cette année 2022, l'exercice est conduit dans un contexte national marqué par les répercussions de la crise liée à la COVID 19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine d'une part et d'autre part, par le processus en cours de finalisation du nouveau cadre de coopération.

10. En effet, le Gouvernement et le SNU ont décidé de réduire d'une année la durée du PNUAD 2019-2023 et d'entamer en 2022 l'élaboration d'un nouveau Cadre de Coopération 2023-2026 pour permettre au SNU de mieux coller aux nouvelles priorités du Gouvernement, de mieux prendre en compte les impacts socioéconomiques de la COVID-19 et d'accélérer le passage à la nouvelle génération de UNSDCF.

11. Ainsi, le Système des Nations Unies s'engage aux côtés du Gouvernement à soutenir la démarche universelle et transformative qui ne fera pas de « laissés pour compte » au Bénin. Il se propose d'œuvrer à l'horizon 2030 pour "***des populations plus résilientes, en bon état de santé et de nutrition, mieux éduquées, bénéficiant d'une protection sociale, vivant en paix, en sécurité, dans un environnement de justice, et engagées pour un développement durable, participatif et inclusif***".

12. Au niveau de l'UNSDCF (2023 – 2026) trois priorités stratégiques ont été définies par l'Equipe Pays des Nations Unies en lien avec les priorités nationales. Il s'agit de : i) Assurer la transformation structurelle de l'économie et la résilience aux chocs et aux marchés ; ii) Assurer l'accès équitable, inclusif et de qualité aux services sociaux de base et à la protection sociale et iii) Consolider la démocratie, l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la cohésion sociale. Trois effets sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF en lien avec les priorités définies :

- **Effet1** : D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique verte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.

- **Effet2** : D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, utilisent de façon continue et équitable, les services sociaux de base et de protection sociale de qualité.
- **Effet3** : D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les plus vulnérables, bénéficie d'un État de droit, d'une démocratie apaisée, d'une cohésion sociale renforcée.

Les produits attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF (2023 – 2026) sont présentés en annexe 3.

13. Par ailleurs, la mise en œuvre de ce cadre de coopération sera soutenue par les principes clés qui ont guidé sa programmation. Il s'agit notamment des principes : i) « ne laisser personne de côté » ; ii) les droits humains, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ; iii) la durabilité et la résilience ; et iv) l'éthique et la responsabilité.

III. RESULTATS

1. Aperçu général des résultats

14. L'analyse des résultats laisse apparaître que l'équipe pays des Nations Unies Bénin respecte les normes minimales pour 40% des indicateurs en 2022 contre 47% en 2020 ; dépasse les normes minimales pour 33% des indicateurs en 2022 contre 13% en 2020 ; approche les normes minimales pour 27% des indicateurs en 2022 contre 33% en 2020 et ne manque les normes minimales pour aucun indicateur soit 0% en 2022 contre 7% en 2020.

	Pourcentage d'indicateurs en 2020	Pourcentage d'indicateurs en 2022
Normes minimales manquantes	7%	0%
Approche les normes minimales	33%	27%
Respecte les normes minimales	47%	40%
Dépasse les normes minimales	13%	33%

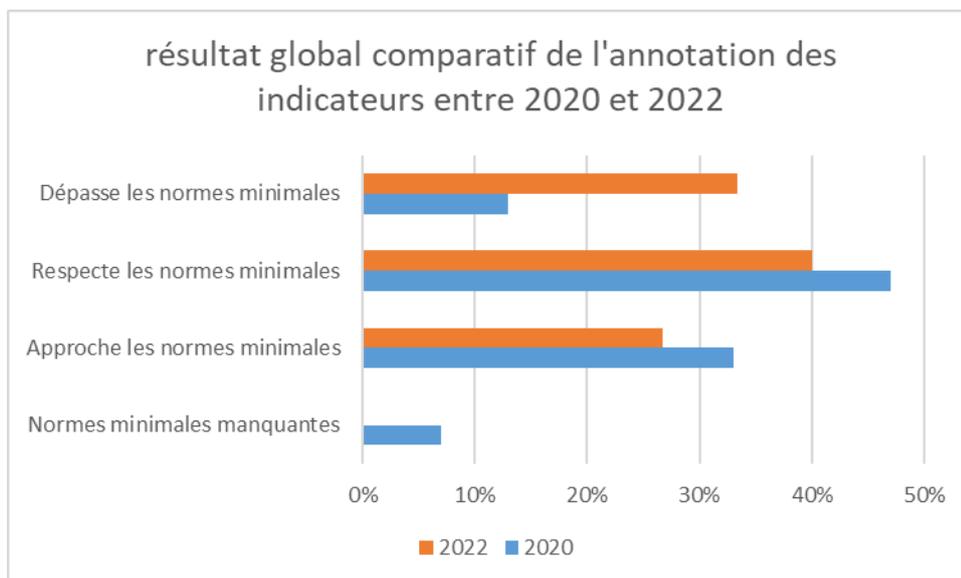


Tableau 1 : synthèse de l'analyse gender scorecard au Bénin

Indicateur	Normes minimales manquantes	Approche les normes minimales	Respecte les normes minimales	Dépasse les normes minimales
1. Planification				
1.1 Bilan Commun Pays				
1.2 Résultats / Effets UNSDCF				
1.3 Indicateurs UNSDCF				
2. Programmation et M&E				
2.1 Les programmes conjoints contribuent à réduire les inégalités entre les genres				
2.2 La communication et le plaidoyer traitent des domaines d'inégalités liées au genre				

2.3 Le suivi et l'évaluation du UNSDCF mesurent les progrès à l'aune des résultats planifiés en matière d'égalité de genre				
3. Partenariats				
3.1 Le système des nations unies collabore et échange avec les pouvoirs publics en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes				
3.2 Le système des nations unies collabore et échange avec les la société civile pour les droits des femmes/l'égalité de genre				
4. Leadership et culture organisationnelle				
4.1 La direction de l'équipe pays des NU s'engage à devenir une championne de l'égalité de genre				
4.2 La culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes				
4.3 La parité des sexes a été atteinte				
5. Architecture Genre et Capacités				
5.1 Un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes				
5.2 Le système des nations unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre				
6. Ressources				
6.1 Des ressources adéquates sont attribuées et suivies pour l'intégration du genre				
7. Résultats				
7.1 Les programmes des nations unies fournissent une contribution significative à l'égalité de genre dans le pays				

2. Domaine 1 : Planification

15. Dans le domaine de la planification, l'évaluation a porté essentiellement sur la prise en compte du genre et de l'autonomisation des femmes dans le Bilan Commun Pays, dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF 2023-2026)

et la prise en compte de l'égalité genre au niveau des indicateurs de suivi du Cadre de Coopération UNSDCF (2019-2023).

16. En ce qui concerne, la prise en compte du genre et l'autonomisation des femmes dans le Bilan Commun Pays, l'analyse montre que l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin dépasse les normes minimales requises (Tableau 2). En effet, le BCP actualisé au Bénin au titre de l'année 2022, est bâti à partir des analyses et documents de politique existants au niveau des agences des Nations Unies, des partenaires au développement, des acteurs de la société civile, du Gouvernement et du secteur privé. Il prend en compte les aspirations et opinions des populations à la base notamment les jeunes et les femmes. Ces opinions ont été recueillies à travers les diverses consultations organisées par l'Équipe Pays. L'analyse du genre a été clairement mise en évidence dans tous les secteurs évoqués dans le BCP. Aussi, les causes sous-jacentes de l'inégalité et la discrimination entre les sexes ont été abordées au niveau de **certaines** ODD, y compris l'ODD 5 (Egalité des sexes). La plupart des indicateurs ont été désagrégés par sexe et une analyse de genre ciblée sur les personnes les plus démunies a été faite.

Tableau 2 : résultat de l'analyse de l'indicateur 1.1

Indicateur 1.1 : Le Bilan Commun Pays intègre l'analyse genre	Dépasse les exigences minimales
Résultats et justification	
<p><i>a) L'analyse du genre est mise en évidence dans tous les secteurs, y compris les causes sous-jacentes de l'inégalité et la discrimination entre les sexes conformément aux priorités des ODD, y compris l'ODD 5 ;</i></p> <p>Le BCP actualisé a été élaboré suivant une approche inclusive prenant en compte les analyses et documents de politique existants au niveau des agences des Nations Unies, du Gouvernement, des partenaires au développement, des acteurs de la société civile et du secteur privé. Il prend également en compte les opinions des populations à la base et vulnérables. En effet, l'UNCT a consulté les groupes cibles tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les populations clés du VIH (TS, HSH, Transgenres, UDI) etc. Le BCP est articulé autour des principaux points ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte et la situation socioéconomique, politique ainsi que l'état des droits de l'homme dans le pays ; - les progrès dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable au Bénin et l'impact de la COVID-19 ; - l'identification des personnes « laissées de côté » - les défis et développement transfrontaliers ; - l'état des lieux des capacités pour le financement du développement et des ODD ; et - l'analyse des risques et leurs mesures de mitigation. <p>Dans le cadre de l'élaboration de ce BCP, une analyse genre a été effectuée de façon transversale mais également de façon ciblée sur des personnes laissées de côté. Ainsi, une</p>	

analyse sexospécifique des causes structurelles de l'inégalité et de la discrimination a été faite. Les différentes parties du BCP font ressortir cette analyse ainsi qu'il suit. L'analyse de **la fécondité** au niveau de la situation démographique (page 15) ; la **représentation des femmes** au niveau de l'Assemblée nationale en ce qui concerne la situation politique (page 16) ; **l'emploi des jeunes et des femmes** et l'analyse des écarts entre les femmes et les hommes au niveau de la situation socio-économique (page 21 et page 24) ; l'analyse des causes de l'accroissement des inégalités sociales a été faite dans la synthèse des causes et défis liés à la mise en œuvre des ODD (page 29) ; **l'analyse spécifique des personnes laissées de côté** (les jeunes, les personnes handicapées, les enfants, les personnes âgées, les femmes du milieu rural...) (page 37 à 43)

L'état des lieux des ODD a été présenté en détail à travers cinq piliers : Peuple (ODD 1 à 6), Prospérité (ODD7 à 10), Planète (ODD11 à 15), Paix (ODD16) et Partenariat (ODD17).

b) ***Des données cohérentes, constamment ventilées par sexe et sensibles au genre.***

L'évaluation montre que l'analyse des données cohérentes ventilées par sexe et sensibles au genre a été faite au niveau de plusieurs ODD comme suit :

- ✓ Pauvreté ODD1 : analyse de la pauvreté monétaire au plan national mais aussi selon le milieu de résidence (rural et urbain : Tableau 5 page 58). On note également l'analyse de l'incidence de la pauvreté monétaire selon le sexe du chef de famille (Tableau 5 page 58). Un accent particulier a été mis sur l'ampleur de la pauvreté monétaire au niveau des enfants (page 60)
- ✓ Faim ODD2 : analyse de la malnutrition au niveau des enfants : retard de croissance au niveau des enfants de moins de 5ans (page 64)
- ✓ Santé ODD3 : La probabilité de décéder entre les âges de 15 et 50 ans pour les femmes et pour les hommes, la mortalité maternelle (page 67), le taux d'utilisation des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée (MIILD) chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes (page 68), taux de prévalence du **VIH/Sida** au sein des populations clés et vulnérables (page 68) l'analyse de la disponibilité des services de planification familiale et des services d'accouchement ainsi que des services de santé de l'adolescent (page 69)
- ✓ Education ODD4 : La situation du système éducatif est analysée à travers plusieurs volets dont l'égalité de genre et l'équité (page 70) : persistance des mariages et grossesses précoces (page 74) ; taux de fréquentation scolaire des filles comparé à celui des garçons ; taux d'achèvement du primaire pour les filles et pour les garçons ; indice de parité filles garçons sur le taux brut au préscolaire, au primaire et sur le taux d'achèvement du primaire ; taux de fréquentation scolaire au secondaire chez les filles et chez les garçons ; taux brut d'accès des filles et des garçons au second

cycle ; indice de parité sur le taux brut de scolarisation au premier cycle et au second cycle ; effectif des filles dans l'enseignement technique public ; effectif des filles au niveau de l'enseignement supérieur ; indice de parité fille-garçon dans l'enseignement supérieur (page 75).

- ✓ Egalité entre les sexes ODD5 : Indice d'Inégalité de Genre (IIG) ; proportion de sièges occupés par des femmes dans le parlement national ; proportion de femmes adultes ayant atteint un niveau d'éducation secondaire ; taux de fécondité chez les adolescentes ; taux d'activité des femmes et des hommes ; proportion de femmes nommées Secrétaires Exécutifs (SE) dans les communes du Bénin ; proportion de filles/femmes de 20-24 ans mariées avant 18 ans (page 79) ; pourcentage de filles victimes de violence et analyse du cadre juridique visant à promouvoir les principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe (page 80).
- ✓ Croissance économique ODD8 : taux de sous-utilisation des femmes, des hommes et des jeunes ; le revenu des hommes et celui des femmes ; proportion des jeunes (femmes et hommes 15-24ans) hors du système éducatif et sans emploi
- ✓ Inégalités ODD10 : proportion de la population de 18 ans ou plus ayant fait l'objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme pour les hommes et pour les femmes

Malgré cet effort, il faut noter que les données ne sont ventilées par sexe pour tous les ODD surtout au niveau des piliers Planète, Paix et Partenariat.

c) Une analyse de genre ciblée sur les personnes les plus démunies.

L'évaluation a montré qu'au niveau du BCP, une analyse ciblée sur les personnes laissées de côté a été faite (page 37 à 43). Ce qui a permis d'avoir une cartographie des personnes laissées de côté (page 37), d'identifier les défis à relever et d'analyser les mesures proposées pour leur inclusion (page 43).

Moyen de vérification

Le Bilan Commun Pays (Mai 2022)

17. S'agissant de l'intégration du genre au niveau des résultats de l'UNSDCF, l'analyse montre que l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin dépasse les normes minimales requises (Tableau 3). En effet, l'UNSDCF 2023-2026 a été élaboré suivant une approche participative et inclusive avec des concertations avec les différentes couches de la société béninoise notamment les personnes vulnérables et laissées pour compte. Les trois effets qui sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF au Bénin prennent en compte globalement le genre et l'autonomisation des femmes à travers leurs produits et leurs cibles.

Tableau 3: résultat de l'analyse de l'indicateur 1.2

<p>Indicateur 1.2 : Les résultats de l'UNSDCF intègrent les questions liées à l'égalité de genre</p>	<p>Dépasse les normes minimales</p>
<p>Résultats et justification</p>	
<p>L'analyse des résultats de l'UNSDCF 2023-2026 du Bénin (en annexe 3) a montré que :</p> <p><i>a) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont intégrés à travers tous les domaines de résultats et conformément aux priorités ODD y compris l'ODD 5.</i></p> <p>Trois effets sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF (2023 – 2026) au Bénin :</p> <p>L'effet 1 : « D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique verte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents » intègre la dimension genre (page52 point 63). En effet, le genre est spécifiquement pris en compte à travers le Produit 1.2 : <i>Les communautés, particulièrement les jeunes et les femmes vulnérables vivant dans les zones défavorisées disposent de capacités, de compétences, de ressources, d'actifs et de mécanismes adéquats pour accéder à l'emploi décent (page54 point 65).</i></p> <p>L'effet 2 : « D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, utilisent de façon continue et équitable, les services sociaux de base et de protection sociale de qualité » est spécialement consacré à l'égalité des sexes à travers des résultats ciblés sur les personnes vulnérables dont les femmes et les enfants (page56 point 72). En effet, trois des cinq produits majeurs de cet effet prennent en compte l'analyse centrée sur les personnes vulnérables dont les femmes et les enfants :</p> <p>Produit 2.1 : Les structures en charge des services sociaux de base aux niveaux déconcentré et décentralisé disposent de personnel adéquat pour offrir des services intégrés et adaptés aux besoins des populations, notamment les plus vulnérables.</p> <p>Produit 2.2 : Les structures en charge des services sociaux de base aux niveaux déconcentré et décentralisé disposent des infrastructures, équipements et intrants adéquats pour offrir des services intégrés et adaptés aux besoins des populations, notamment les plus vulnérables.</p> <p>Produit 2.3 : La population, en particulier les personnes vulnérables, disposent de capacités et connaissances nécessaires pour adopter des comportements, et attitudes favorisant l'accès aux services sociaux et au bien-être socioéconomique (page58 point 74).</p> <p>L'effet 3 : « D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les plus vulnérables, bénéficie d'un État de droit, d'une démocratie apaisée, d'une cohésion sociale renforcée » intègre aussi le genre (page60 point 81).</p> <p>Les produits de cet effet sont orientés vers l'assistance aux titulaires des droits notamment aux personnes les plus vulnérables (pages62 point 83).</p>	

A travers ces effets, l'Equipe Pays entend accompagner le Gouvernement dans le renforcement des capacités des **détenteurs d'obligations et des titulaires de droits** particulièrement **les personnes vulnérables**. L'UNSDCF intègre bien dans tous ces effets, l'analyse genre et autonomisation des femmes. Ceci est traduit dans les théories de changement des trois effets (**pages 53, 57 et 61 points 64, 73 et 82**).

b) Un résultat de l'UNSDCF vise spécifiquement l'égalité des sexes, conformément à la théorie du changement et aux priorités du SDG, y compris le SDG 5.

La question du genre est une question transversale qui a été prise en compte dans l'UNSDCF à travers tous les effets. Néanmoins l'effet 2 : « ***D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, utilisent de façon continue et équitable, les services sociaux de base et de protection sociale de qualité*** » est spécialement consacré à l'égalité des sexes à travers des résultats ciblés sur les personnes vulnérables dont les femmes, les enfants et les personnes handicapées (**page 56 point 72**).

Moyen de vérification

Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Bénin (UNSDCF 2023-2026)

18. Pour ce qui est de la prise en compte de l'égalité des sexes au niveau des indicateurs de suivi de l'UNSDCF 2023 - 2026 ; l'évaluation montre que l'Equipe pays respecte les normes minimales requises (Tableau 4). En effet, le cadre de résultats de l'UNSDCF dispose de 22 indicateurs d'effets et 74 indicateurs de produits. L'analyse a montré **que dix (10) des 22 indicateurs d'effets sont sensibles au genre (soit 45%) et que 30 des 74 indicateurs de produits sont sensibles au genre soit 41%**. Les efforts ont été plus fournis au niveau de l'effet 2 dont respectivement **73%** et **61%** des indicateurs d'effet et des indicateurs de produit sont sensibles au genre.

Tableau 4 : résultat de l'analyse de l'indicateur 1.3

Indicateur 1.3 : Les indicateurs de l'UNSDCF mesurent les évolutions en matière d'égalité de genre	Respecte les normes minimales
Résultats et justification	
L'UNSDCF 2023 – 2026 dispose de 22 indicateurs d'effets et 74 indicateurs de produits. Les indicateurs d'effet et de produit sont présentés dans la matrice des résultats (page 93 – 111) de l'UNSDCF et en annexe 3.	
L'analyse a montré que dix (10) des 22 indicateurs d'effets sont sensibles au genre (soit 45%) et que 30 des 74 indicateurs de produits sont sensibles au genre soit 41%.	

Au niveau des indicateurs d'effets on note que sur les 22 **indicateurs** des trois effets, dix (**10**) sont sensibles au genre (soit 45%) ; la répartition par effet se présente ainsi qu'il suit :

	Effet 1	Effet 2	Effet 3	Total
Nombre total d'indicateur	6	11	5	22
Nombre d'indicateur sensible au genre	1	8	1	10
Proportion en %	17	73	20	45

Ainsi, respectivement 17% ; 73% et 20% des indicateurs des effets 1 ; 2 et 3 sont sensibles au genre.

En ce qui concerne les indicateurs des 12 produits, on note que sur les 74 indicateurs, 30 sont sensibles au genre soit 41%.

Sensibilité genre des indicateurs des produits de l'Effet1 :

	Produit 1.1	Produit 1.2	Produit 1.3	Total
Nombre total d'indicateur	7	4	9	20
Nombre d'indicateur sensible au genre	0	2	1	3
Proportion en %	0	50	11	15

15% des indicateurs des produits de l'effet1 sont sensibles au genre.

Sensibilité genre des indicateurs des produits de l'Effet2

	Produit 2.1	Produit 2.2	Produit 2.3	Produit 2.4	Produit 2.5	Total
Nombre total d'indicateur	9	13	7	3	4	36
Nombre d'indicateur sensible au genre	6	5	7	1	3	22
Proportion en %	67	38	100	33	75	61

61% des indicateurs des produits de l'effet2 sont sensibles au genre.

Sensibilité genre des indicateurs des produits de l'Effet3

	Produit 3.1	Produit 3.2	Produit 3.3	Produit 3.4	Total
Nombre total d'indicateur	4	2	6	6	18
Nombre d'indicateur sensible au genre	2	0	2	1	5
Proportion en %	50	0	33	17	28

28% des indicateurs des produits de l'effet3 sont sensibles au genre.

Cette situation montre les efforts fournis par l'équipe pays pour la sensibilité genre du cadre de coopération qui « respecte les normes minimales ». On note que par rapport au cadre de coopération (2019-2023), le Bénin a maintenu les efforts et « respecte les normes minimales ».

Moyen de vérification

Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Bénin (UNSDCF 2023-2026)

3. Domaine 2 : Programmation

19. Le domaine de la programmation, sera analysé à travers la contribution des programmes conjoints, la communication et le plaidoyer à la réduction des inégalités entre les genres ainsi que la prise en compte du genre dans le suivi et l'évaluation de l'UNSDCF.

20. En ce qui concerne la prise en compte du genre et de l'autonomisation des femmes par l'équipe pays des Nations Unies Bénin au niveau des programmes conjoints approche les normes minimales (Tableau 5). En effet, les efforts ont été faits par l'équipe pays des Nations Unies Bénin pour l'intégration du genre dans les différents programmes conjoints en cours d'exécution et le Bénin fait des efforts pour concrétiser l'Initiative Education Plus. Pour cet indicateur le Bénin **respecte les normes minimales.**

Tableau 5 : résultat de l'analyse de l'indicateur 2.1

Indicateur 2.1 : Les Programmes Conjoints contribuent à réduire les inégalités entre les genres	Respecte les normes minimales
Résultats et justification	
<p>a) L'égalité des sexes est visiblement intégrée dans tous les projets conjoints opérationnels au moment de l'évaluation et un système est en place pour garantir l'intégration du genre dans les projets conjoints.</p>	
<p>Les programmes conjoints en cours de mise en œuvre au Bénin sont :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo (2020 – 2021) • Projet conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030 • Projet transfrontalier d'appui au renforcement de la sécurité communautaire, à la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles (Bénin-Niger) • Programme conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin (2022-2026) 	
<p>L'équipe pays des Nations Unies a veillé à la prise en compte de la dimension genre dans tous ces projets conjoints.</p>	
<p>1- Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo (2020 – 2021)</p>	
<p>Le projet a respecté de façon rigoureuse la parité homme/femme dans le choix des bénéficiaires. Les femmes représentent par exemple 50% des bénéficiaires des activités développées dans le cadre de l'autonomisation à travers l'accès à la formation et le renforcement des capacités à développer des AGR et à améliorer l'employabilité (Produit 2.1). Qui plus est, si la limite d'âge a été fixée à 35 ans pour les jeunes hommes, pour les femmes bénéficiaires, il n'y a pas eu de limite sur ce point. En outre, les actions d'information, de sensibilisation et de communication pour un changement positif de comportement des populations face aux conflits et à l'extrémisme violent (Produit 1.3) ont été destinées aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Il en a été de même que dans l'appui pour l'accès à l'Etat civil et à la justice (Produit 2.2). (Voir Rapport de l'évaluation finale du projet)</p>	
<p>2- A travers le Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030 l'équipe pays des Nations unies a prévu appuyer le gouvernement du Bénin à prendre en compte le genre dans la collecte des données notamment en élaborant un tableau de bord sur les indicateurs de genre.</p>	
<p>3- Projet transfrontalier d'appui au renforcement de la sécurité communautaire, à la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles (Bénin-Niger)</p>	
<p>Le projet vise à contribuer à la prévention et gestion des conflits autour de la frontière nigéro-béninoise, en assurant une collaboration transfrontalière entre les communautés</p>	

(particulièrement les agriculteurs et éleveurs, les jeunes et les femmes), les services de l'Etat, les autorités locales, les leaders coutumiers et religieux et le secteur de la sécurité et en favorisant un partage des ressources naturelles qui permette aux populations d'accéder à des opportunités socio-économiques durables dans des secteurs porteurs.

4- **Programme Conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin 2022-2026**

Le Programme Conjoint VIH 2022-2026 a été développé suite à l'évaluation de la revue finale du Programme Conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin 2016- 2020 mis en œuvre par l'ONUSIDA et ses co-parrains sur une période de cinq ans.

Les indicateurs de ce programme sont désagrégés par sexe (page 18). De plus, une analyse sur l'Élimination des inégalités de genre et de toutes formes de violence et de discrimination envers les femmes et les filles, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés a été faite. (Page 21) et l'analyse genre est également intégrée dans les priorités du programme qui prévoit entre autres l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action Genre et VIH découlant des résultats de l'évaluation Genre et VIH conduite en 2021 (Pages 30 et 31).

c) Un programme conjoint sur la promotion du genre et l'autonomisation des femmes est opérationnel sur la période de l'UNSDCF et conformément aux priorités ODD, y compris ODD 5.

L'élaboration d'un projet conjoint sur la promotion du genre et l'autonomisation des femmes a été arrêtée avec la mise en place de l'Initiative Education Plus. En effet, le Bénin fait partie des pays champions de cette initiative. Cette l'initiative « **Education plus** » dont la vision est d'aboutir à « **un monde dans lequel chaque adolescente et jeune femme termine ses études secondaires et est habilitée à mener une vie sûre, saine, épanouissante et productive, exempte de discrimination sexiste, de violence et de VIH/sida** » propose des interventions autour de cinq (5) composantes à savoir : i) l'achèvement de l'éducation secondaire de qualité ; ii) l'accès universel à l'Education Sexuelle Complète (ESC); iii) la Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR); iv) l'absence de Violence Basée sur le Genre (VBG); v) la transition école-emploi, sécurité économique et autonomisation.

Moyen de vérification

Documents de projets conjoints

- Projet conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030
- Programme conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin (2022-2026)
- Rapport d'Evaluation finale du Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo (2020 – 2021), juillet 2022
- Projet transfrontalier d'appui au renforcement de la sécurité communautaire, à la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles (Bénin-Niger)

21. Concernant la contribution de la communication et du plaidoyer pour la promotion du genre et l'autonomisation des femmes, l'équipe Bénin respecte les normes minimales (Tableau 6). Les initiatives de communication des agences des Nations Unies autour des célébrations de la Journée Internationale de la fille, de la Journée Internationale des droits des Femmes et de la Journée Mondiale de la Santé ont permis d'obtenir ce résultat.

Tableau 6 : résultat de l'analyse de l'indicateur 2.2

Indicateur 2.2 : La communication et le plaidoyer traitent des domaines d'inégalités liées au genre	Respecte les normes minimales
Résultats et justification	
<p>a) L'équipe pays des Nations Unies a contribué, à au moins une activité conjointe de communication sur le genre et l'autonomisation des femmes au cours de l'année écoulée.</p> <p>Au cours de l'année 2022, l'équipe pays a mené plusieurs activités conjointe de communication sur le genre et l'autonomisation des femmes. On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation de la Journée Internationale de la fille (octobre 2022)• Organisation de la Journée Internationale des droits des Femmes (mars 2022).• Organisation de la célébration en différé de la Journée Mondiale de la Santé, le 21 avril 2022, au cœur du plus grand marché du Bénin, le marché Dantokpa pour être au plus près des femmes autour du thème retenu « Notre planète, notre Santé »• Organisation de la célébration de la Journée Mondiale de l'Enfance (5 décembre 2022).	
<p>b) L'équipe pays des Nations Unies a contribué, à au moins une campagne conjointe de plaidoyer sur le genre et l'autonomisation des femmes au cours de l'année écoulée.</p> <p>Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des droits de la Femme une « Séance d'échange entre partenaires sur l'égalité des sexes et la réduction des risques de crises sanitaires » a été organisée (15 mars 2022). De plus, la campagne autour de l'organisation des seize jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles (novembre 2022) a permis de faire le plaidoyer sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.</p>	

c) Plan de travail annuel du Groupe InfoCom visiblement inclut la communication et le plaidoyer sur le genre et l'autonomisation des femmes.

L'un des objectifs de la Stratégie de Communication conjointe du SNU au Bénin (2019 - 2023) est *d'accompagner la mise en œuvre de l'UNSDCF à travers le plaidoyer, la mobilisation sociale et le changement de comportement*. A cet effet, elle traite les domaines d'inégalités genre contenus dans l'UNSDCF même si le genre et l'autonomisation des femmes n'y est pas explicitement indiqué.

Le plan de travail budgétisé du groupe INFOCOM a programmé pour l'année 2022, la Célébration de la journée mondiale de la santé et la Célébration de la journée mondiale de la jeune fille qui ont été l'occasion de faire la communication sur le genre et l'autonomisation des femmes.

L'évaluation recommande d'inclure dans le plan d'action de la stratégie de communication en cours d'élaboration, une campagne conjointe sur l'égalité genre et l'autonomisation des femmes et que l'UNCT organise une activité de communication et de plaidoyer sur au moins une thématique non traditionnelle sur le genre et l'autonomisation des femmes.

Moyen de vérification

La Stratégie de Communication conjointe du SNU au Bénin (2019 -2023)

Célébration JNU : <https://twitter.com/UNBenin/status/1596233978767634432>

Célébration conjointe JIF (autour de l'OMS) :

Célébration de la JIFI: <https://matinlibre.com/2022/10/13/match-de-gala-journee-internationale-de-la-fille-le-ceg-cobly-et-le-ceg-ouidah-se-neutralisent/>

<https://matinlibre.com/2022/10/13/jifi-2022-le-masm-celebre-la-fille-beninoise/>

[L'UNICEF illumine l'Amazone en bleu pour le respect des droits des filles au Bénin](#)

Plan de travail budgétisé du Groupe INFOCOM SNU Bénin – 2022

22. Au niveau de la prise en compte du genre dans le suivi et l'évaluation de l'UNSDCF 2019 – 2023, le Bénin dépasse les normes minimales (Tableau 7). En effet, l'analyse montre que le suivi de l'UNSDCF mesure globalement les progrès en matière d'égalité de genre et ceci se traduit par les données désagrégées à travers le rapport de progrès 2021 et surtout les données désagrégées en ligne à travers UNINFO. De plus, les capacités du comité de suivi des résultats ont été renforcées pour l'intégration du genre dans l'UNSDCF.

Tableau 7 : résultat de l'analyse de l'indicateur 2.3

Indicateur 2.3 : Le suivi et l'évaluation de l'UNSDCF mesurent les progrès à l'aune des résultats planifiés en matière d'égalité de genre	Dépasse les normes minimales
--	------------------------------

Résultats et justification

Répond aux deux critères suivants :

a) Les données de la matrice des résultats de l'UNSDCF (2023-2026) pour les indicateurs sensibles genre sont rassemblées comme planifiés

Les principales actions de suivi de l'UNSDCF se présentent ainsi qu'il suit (page 75 – 76) :

- Le rapport annuel de suivi du PNUAD : (ONE UN Report)
- Le suivi en ligne et à temps réel du PNUAD à travers la plateforme UN-INFO **qui prend en compte les données ventilées par sexe**
- Le suivi par la prise en compte de la voix **des personnes laissées de côté**.
- Les revues semestrielles des effets
- Les visites conjointes sur le terrain
- La mise en place d'un cadre de résultats aligné sur les indicateurs de suivi des ODD et sur ceux du PND et du PC2D.
- La revue annuelle conjointe du PNUAD.

Le « **Rapport de progrès 2021** » est le récent rapport disponible. Il fait la synthèse des progrès enregistrés au cours de l'année 2021 dans le cadre de la mise en œuvre du PNUAD (2019-2023) et met en exergue la contribution des Nations Unies pour la mise en œuvre des ODD et la réalisation de l'engagement commun de « ne laisser personne de côté ». Il est le fruit d'un processus inclusif ayant impliqué les acteurs gouvernementaux, les agences du SNU et les acteurs de la société civile. Le rapport de progrès 2021 a été donc élaboré en prenant en compte la dimension genre.

b) Les évaluations de l'UNSDCF tiennent compte des progrès par rapport au genre.

L'équipe pays des nations unies du Bénin a conduit l'évaluation de l'UNSDCF par rapport au genre et le « **Rapport de progrès 2021** » en donne la substance :

- L'un des faits marquants de l'année 2021 a été le renforcement du cadre législatif dans le domaine **de la santé sexuelle et reproductive ainsi que du genre au Bénin** avec le vote et la promulgation de trois lois majeures notamment : i) la loi N° 2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises en raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin ; ii) la Loi 2021-12 du 20 décembre 2021 relative à la santé sexuelle et reproductive ; iii) la Loi 2021-13 du 20 décembre relative au code des personnes et de la famille (**Page 8**).
- Au niveau du financement adapté et de la création d'emploi, les appuis des Nations Unies au cours de l'année 2021 ont permis d'enregistrer les résultats ci-après : i) 5307 personnes ont eu accès aux services financiers dont **3602 femmes, 1629 jeunes et 86 personnes handicapées** ; ii) 9 697 personnes appuyées par les Nations Unies ont obtenu un emploi dont **2146 femmes, 7507 jeunes et 44 personnes handicapées (Page 15)**.

- En ce qui concerne la nutrition et la sécurité alimentaire, les actions des Nations Unies au Bénin ont permis d'enregistrer au cours de l'année 2021 les résultats ci-après : i) 5 932 producteurs appuyés par les Nations Unies ont eu accès en 2021 aux technologies agricoles adaptées au changement climatique dont **2633 femmes, 3389 jeunes et 10 personnes handicapées** ; ii) 3 600 producteurs ont bénéficié des semences et intrants agricoles pour la protection de l'approvisionnement Alimentaire dont **300 femmes et 3300 hommes** ; ii) **330 874 femmes enceintes** ont reçu sur la période 2019- 2021 des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse ; iv) **280 386 mères d'enfants** de 6 à 23 mois ont reçu sur la période 2019-2021, des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant(**Page 17**).
- Dans le domaine de l'appui pour des interventions essentielles de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse, les structures étatiques ont été renforcées au cours de l'année 2021, pour offrir plus de services de santé essentiels aux populations. Les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2021 : i) 468 118 formations sanitaires disposent d'un plateau technique pour offrir les services de qualité, y compris la prise en charge des fistules chez les femmes et l'allaitement maternel précoce ; ii) plus de 4 millions de personnes ciblées ont accès aux services de santé maternelle et reproductive en 2021 ; iii) **90% des femmes** ont accouché en 2021 avec l'appui du personnel de santé qualifié contre 77,2% en 2020 (**Page 21**).
- Dans le domaine de l'éducation, les Nations Unies ont poursuivi leurs appuis au Gouvernement pour assurer la scolarisation, le maintien dans l'éducation de base et les performances des enfants, filles et garçons à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales et les communautés et l'appui à la mise en œuvre du dispositif de lutte contre les violences dans les établissements scolaires. Ainsi 566 341 enfants de l'école primaire (**dont 1 124 790 filles et 1 431 551 garçons**) ont reçu des repas en temps de COVID-19 en 2021 contre 566 172 en 2020 (**Page 24**).
- Dans le cadre de l'appui au système de protection sociale et de protection en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation, les Nations Unies ont contribué à la planification et la supervision des actions de prévention et l'inclusivité des politiques sociales. Ainsi : i) La proportion d'enfants et d'adolescent(e)s, victimes de violences, d'abus et d'exploitation ayant bénéficié des services sociaux de prise en charge est passée de 146% en 2020 à 168% en 2021 ; ii) 14,284 enfants (**8 272 filles et 421 personnes handicapées**) victimes de Violence faites aux enfants ont eu accès au paquet minimum d'intervention ; iii) 85 900 (**51 540 femmes 34 360 hommes**) de services d'aides psychologiques ; iv) 1 448 146 personnes ont bénéficié de régimes de protection sociale et des services liés à la pandémie de la COVID-19, dont **18 982 (50% de femmes)** bénéficiaires de cash

transfert pour la productivité ; 8 198 (**57% de femmes**) bénéficiaires de programme cash transfert ; 475 (**55% femmes**) bénéficiaires des services de protection des droits humains et d'aides juridiques, 85 900 (**60% de femmes**) de services d'aides psychologiques et 1 334 382 (**51% de femmes**) de services d'eau et d'assainissement ; v) Quatre (4) centres d'accueil des victimes de VBG (2 étatiques et 2 privés) ont été renforcés, ce qui a permis à **4 769 enfants dont 2,451 filles** en 2021 de bénéficier des services de prise en charge fournis par lesdits centres (**Page 25**).

- Dans le domaine de l'appui pour des comportements favorables à l'assainissement de base, les Nations Unies ont soutenu le Gouvernement dans la promotion de l'hygiène et de lavage des mains auprès des communautés, en lien avec la riposte à la COVID-19 : 6 672 personnes handicapées, 313 847 garçons et 326 657 filles, 8131 migrants et 4 949 filles et femmes marginalisées bénéficiant des programmes socio- sanitaire et économiques ont été touchées avec des fournitures d'hygiènes essentielles (**Page 27**).

c) Le Comité de Suivi des Résultats a reçu une formation technique sur le suivi évaluation sensible au genre au moins une fois au cours du cycle actuel du PNUAD.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau cadre de coopération des séances de renforcement de capacité du comité de suivi des résultats ont été organisées dont l'atelier de renforcement des capacités du 04 au 06 mai 2022. Au cours de cet atelier, ONU FEMMES a renforcé les capacités des acteurs sur les thématiques de **l'Égalité de genre et autonomisation des femmes et de l'intégration des questions de genre dans l'UNSDCF**.

Moyen de vérification

- Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Bénin (UNSDCF 2023-2026)
- Rapport de progrès 2021
- Rapport de l'atelier de renforcement des capacités des acteurs pour l'élaboration du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2023-2026

4. Domaine 3 : Partenariats

23. Le domaine des partenariats est analysé à travers la collaboration du système des Nations Unies avec les pouvoirs publics et la société civile pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

24. Dans le cadre de la collaboration et des échanges en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes avec les pouvoirs publics, l'équipe pays des nations unies respecte les normes minimales (Tableau 8). En effet, le SNU a collaboré avec plusieurs structures gouvernementales pour favoriser l'égalité genre et l'autonomisation des femmes. Ainsi, en 2022

on peut noter toutes les activités menées par l'UNCT et surtout à travers le groupe inter agences dans le cadre de la mise en place de l'Initiative Education Plus, le Sommet sur la transformation de l'éducation et le forum national sur l'éducation des filles.

Tableau 8 : résultat de l'analyse de l'indicateur 3.1

<p>Indicateur 3.1 : Le système des Nations Unies collabore et échange avec les pouvoirs publics en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes</p>	<p>Respecte les normes minimales</p>
<p>Résultats et justification</p>	
<p>L'évaluation a montré que les critères suivants sont respectés :</p> <p>a) L'équipe pays des Nations Unies a collaboré avec au moins deux agences gouvernementales sur une initiative conjointe qui favorise l'égalité du genre.</p> <p>Le SNU a collaboré avec plusieurs structures gouvernementales pour favoriser l'égalité genre et l'autonomisation des femmes. Ainsi, en 2022 on peut noter toutes les activités menées par l'UNCT et surtout à travers le groupe inter agences dans le cadre de la mise en place de l'Initiative Education Plus, le Sommet sur la transformation de l'éducation et le forum national sur l'éducation des filles.</p> <p>1- Initiative Education plus :</p> <p>A la suite d'un processus d'évaluation pays conduit par les agences du Système des Nations Unies (SNU) concernées, le Bénin a été retenu en novembre 2020 parmi les 16 pays champions de l'Initiative. Conscient de l'enjeu, le Gouvernement du Bénin a mis en place en avril 2021 un cadre institutionnel pour l'élaboration du document technique de programme pour soutenir la mise en œuvre de cette Initiative. Au niveau des agences du SNU au Bénin, il a été mis en place un Groupe de Travail Inter Agence sur l'Initiative en appui au gouvernement. Une feuille de route a été établie et plusieurs actions ont été menées dont l'élaboration d'une base analytique ; l'organisation d'une consultation avec les parties prenantes, l'organisation du lancement national de l'initiative.</p> <p>2- Forum national pour l'accélération de l'éducation des filles au Bénin</p> <p>Le Forum National pour l'accélération de l'éducation des filles, s'est tenu les 10 et 11 mars 2022 à l'hôtel GOLDEN TULIP le Diplomate de Cotonou, sous le haut parrainage de son Excellence Mme la Vice-Présidente de la République. L'organisation de ce Forum s'insère dans l'optique de renforcer la cohérence et la synergie des interventions présentes et futures pour une meilleure efficacité et efficience en faveur de l'éducation des filles prenant en compte tous les aspects y compris les innovations susceptibles de contribuer à leur épanouissement, leur développement et leur positionnement dans la construction du pays. La parole a été donnée aux filles et aux jeunes mais également aux femmes et aux hommes membres des institutions ou chefs d'entreprises ou d'organisations de la société civile au cours du forum. De plus, des consultations ont été organisées avant le forum par le biais</p>	

d'un sondage sur la plateforme sociale U-Report pour recueillir le point de vue des jeunes mais également, un focus group et des interviews ont été réalisées pour consulter les leaders d'opinion sur la question de l'éducation des filles. Le Forum s'est achevé par une déclaration d'engagement de l'Etat du Bénin en faveur de l'accélération de l'éducation des filles.

3- Sommet sur la transformation de l'éducation :

Dans son rapport intitulé « Notre Programme Commun », le Secrétaire Général reconnaît que l'éducation constitue la pierre angulaire de la paix, de la tolérance, des droits de l'être humain et du développement durable. Conformément au principe de ne laisser personne de côté contenu dans la Déclaration Politique issue du 75^{ème} anniversaire de l'ONU, le SG a annoncé l'organisation d'un Sommet sur la transformation de l'éducation à New-York en septembre 2022, en marge à la 77^{ème} Assemblée Générale. L'objectif de ce Sommet est de mobiliser l'ambition, l'engagement et l'action politiques afin d'inverser la tendance dans le domaine de l'ODD4, de repenser et l'accélération des progrès en matière d'éducation et, plus largement, du programme 2030 pendant la durée restante de la Décennie d'action. Trois principaux axes de travail ont été identifiés (i) les consultations nationales, (ii) la définition des pistes d'action thématique (iii) l'engagement et la mobilisation du public. Les cinq pistes d'action thématiques proposées au niveau global ont été domestiquées par le Bénin étant donné qu'elles sont en lien direct avec les préoccupations du Gouvernement liées au secteur de l'éducation. Il s'agit : i) Des écoles inclusives, équitables, sûres et saines, ii) Apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable, iii) Enseignants, enseignement et profession enseignante, iv) Apprentissage numérique et v) Financement de l'éducation. Le Bénin a organisé une pré-consultation des membres du Groupe Local Education GLE et de la société civile sur la préparation des documents élaborés sur les cinq thématiques retenues et une consultation des jeunes, enseignants et Organisations de la Société Civile (OSC). Il a préparé une déclaration officielle et a participé au Sommet.

b) Le mécanisme national de défense des femmes participe aux consultations de l'UNSDCF: analyse, priorisation stratégique, mise en œuvre, S&E.

L'année 2022 a connu l'élaboration d'un nouveau cadre de coopération (UNSDCF 2023 – 2026) dont la formulation a été le fruit d'une démarche inclusive orientée sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Elle a impliqué à toutes ses étapes, toutes les parties prenantes au processus de développement du Bénin notamment les Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies (SNU), les structures gouvernementales, les élus locaux, les acteurs de la société civile, du secteur privé, les partenaires sociaux et les personnes identifiées comme laissées pour compte. A cet effet, l'institut national de femme et le ministère des affaires sociales ont participé activement à toutes les étapes d'élaboration de ce cadre de coopération.

La mise en œuvre de ce cadre de coopération sera soutenue par les principes clés qui ont guidé son élaboration. Il s'agit des principes tels que : (i) «ne laisser personne de côté » ; (ii) les droits humains et l'autonomisation des femmes ; (iii) la durabilité et la résilience et (iv) l'éthique et la redevabilité. Le ministère des affaires sociales est membre du groupe d'effet2

et le comité d'orientation du cadre de coopération est placé sous la coprésidence du Ministre de l'Economie et des Finances et du Coordonnateur Résident du SNU.

c) L'équipe pays des Nations Unies a fait au moins une contribution au renforcement substantiel pour la participation du gouvernement et son engagement à la mise en œuvre des ODD liés au genre.

L'équipe pays des Nations Unies accompagne le Gouvernement dans la mise en œuvre des actions pour l'atteinte des ODD liés au genre. Plusieurs activités ont été menées en 2022 dans ce cadre avec le Ministère de la Coordination de l'action gouvernementale à travers l'appui à la direction générale de la coordination et du suivi des ODD et aussi au ministère des affaires sociales et de la microfinance.

Moyen de vérification

- Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Bénin (UNSDCF 2023-2026)
- Déclaration du Bénin TES
- Déclaration du Forum sur l'éducation des filles

25. S'agissant de la collaboration et des échanges avec la société civile en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, l'équipe pays des nations unies dépasse les normes minimales (Tableau 9). En effet, l'équipe pays des nations a travaillé avec les OSC non seulement dans le cadre de la formulation de l'UNSDCF 2019 – 2023 mais également dans sa mise en œuvre et son suivi et évaluation. Aussi, le SNU Bénin à travers le PNUD a apporté un appui aux OSC pour la sensibilisation des femmes des marchés, des jeunes, des conducteurs de taxi moto sur les lois réprimant les VBG. Le PNUD a également formé les OSC sur la Résolution 1325 du CSNU...

Tableau 9 : résultat de l'analyse de l'indicateur 3.2

Indicateur 3.2 : Le système des nations unies collabore et échange avec la société civile pour les droits des femmes et l'égalité de genre	Respecte les normes minimales
Résultats et justification	
<p>L'évaluation répond à tous les critères suivants :</p> <p><i>a) L'équipe pays des Nations Unies a collaboré avec les OSC (qui plaident pour genre, autonomisation des femmes et droits des femmes) pour au moins deux initiatives conjointes qui favorisent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein cycle actuel de l'UNSDCF.</i></p>	

Le SNU a collaboré avec plusieurs **OSC** pour favoriser l'égalité genre et l'autonomisation des femmes. Ainsi, en 2022, les OSC ont activement participé à la plupart des activités menées avec le Gouvernement : la mise en place de l'Initiative Education Plus, le Sommet sur la transformation de l'éducation et le forum national sur l'éducation des filles.

b) Les OSC (qui plaident pour genre, autonomisation des femmes et droits des femmes) participent aux consultations de l'UNSDCF : analyse pays, priorisation stratégique, mise en œuvre, S&E.

L'année 2022 a connu l'élaboration d'un nouveau cadre de coopération (UNSDCF 2023 – 2026) dont la formulation a été le fruit d'une démarche inclusive orientée sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Elle a impliqué à toutes ses étapes, toutes les parties prenantes au processus de développement du Bénin notamment les Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies (SNU), les structures gouvernementales, les élus locaux, les acteurs de la **société civile, du secteur privé, les partenaires sociaux** et les personnes identifiées comme laissées pour compte. A cet effet, des consultations ont été organisées et ont permis de recueillir les aspirations et besoins des OSC (Rifonga, RODD, Association des femmes juristes, Institut national de la femme ...) sur les priorités des Nations Unies au Bénin.

La mise en œuvre de ce cadre de coopération sera soutenue par les principes clés qui ont guidé son élaboration. Il s'agit des principes tels que : (i) «ne laisser personne de côté » ; (ii) les droits humains et l'autonomisation des femmes ; (iii) la durabilité et la résilience et (iv) l'éthique et la redevabilité.

De plus, les membres de la société civile sont des acteurs des groupes d'effets (page 91).

c) L'équipe pays des Nations Unies a fait au moins une contribution au renforcement substantiel de la participation des OSC au GEEW et engagement dans les ODD liés au genre localisation et / ou mise en œuvre.



Moyen de vérification

- Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Bénin (UNSDCF 2023-2026)
- Rapport des Concertations dans le cadre de l'élaboration du nouveau cadre de coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement du Bénin pour la période 2023-2026 ; juin 2022

5. Domaine 4 : Leadership et culture organisationnelle

26. Le domaine du leadership et de la culture organisationnelle est évalué à travers trois indicateurs au niveau du système des Nations Unies Bénin que sont : « *la direction de l'équipe pays des nations unies s'engage à devenir un champion de l'égalité de genre* », « *la culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes* » et « *la parité genre du personnel du SNU est atteinte* ». L'équipe pays des Nations Unies a conduit une enquête afin d'évaluation les indicateurs sur la culture organisationnelle au sein du système.

27. En ce qui concerne l'engagement de l'équipe pays à devenir un champion de l'égalité de genre, l'analyse a montré que le Bénin « dépasse les normes minimales » requises (Tableau 10). En effet, le genre et l'autonomisation sont des sujets de discussion lors des réunions de l'UNCT et plusieurs activités ont été menées dans ce cadre. De plus, le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin accompagne personnellement ces activités en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Tableau 10 : résultat de l'analyse de l'indicateur 4.1

<p>Indicateur 4.1 : La direction de l'équipe pays des nations unies s'engage à devenir un champion de l'égalité de genre</p>	<p>Dépasse les normes minimales</p>
<p>Résultats et justification</p>	
<p>L'évaluation a montré que trois des critères sont respectés :</p> <p>a) L'égalité des sexes est un sujet régulier de discussion lors des réunions des chefs d'agences au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>L'égalité genre est au cœur des travaux de l'équipe pays du Système des Nations Unies au Bénin qui l'inclut dans les ordres du jour. Ainsi plusieurs réunions de l'UNCT ont permis de discuter et de prendre d'importantes décisions pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des seize jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles (novembre 2022) - La mise en place de l'initiative « Education plus » qui propose des interventions autour de cinq (5) composantes à savoir : i) l'achèvement de l'éducation secondaire de qualité ; ii) l'accès universel à l'Education Sexuelle Complète (ESC); iii) la Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR); iv) l'absence de Violence Basée sur le Genre (VBG); v) la transition école-emploi, sécurité économique et autonomisation. - Organisation de la Journée Internationale de la Fille (octobre 2022) - Renforcement des activités PSEA au Bénin : Organisation de la Journée des Nations Unies au cours de laquelle une Sensibilisation du personnel des Nations Unies sur la Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (PEAHS) a été faite (novembre 2022). Organisation d'un atelier de renforcement des capacités des points focaux PSEA (décembre 2022) et élaboration du plan d'action 2023. - Organisation de la Journée Internationale des droits des Femmes (mars 2022). 	

b) Le RC démontre son soutien public de l'égalité des sexes au cours des 12 dernières mois

Le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin accompagne personnellement les activités en faveur de l'égalité des sexes. En plus de coordonner toutes activités initiées par l'UNCT, il appui personnellement la thématique à travers plusieurs actions :

- Allocution d'ouverture de la « Séance d'échange entre partenaires sur l'égalité des sexes et la réduction des risques de crises sanitaires ». Une activité qui se place dans le cadre de la célébration de la **Journée Internationale des droits de la Femme**. (15 mars 2022)
- Allocution lors de la célébration en différé de la **Journée Mondiale de la Santé**, le 21 avril 2022, au cœur du plus grand marché du Bénin, le marché Dantokpa pour être au plus près des femmes autour du thème retenu « **Notre planète, notre Santé** »
- Allocution du RC en tant que Chef de File des PTF lors du Forum National pour Accélération de l'Éducation des Filles (mars 2022)
- Allocution lors de la cérémonie de lancement de la phase opérationnelle du « **projet de promotion du sel local xwladjè dans la zone côtière du Benin (PROSEL)** » dont l'objectif est l'autonomisation économique des femmes de la région (mars 2022)
- Ouverture de la formation et dialogue multiacteurs : **Genre et investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour relever le défi Faim Zéro au Bénin**. Cette activité a constitué une opportunité de renforcement des capacités pour les parlementaires mais elle a fourni aussi le cadre d'un dialogue multi-acteurs pour promouvoir des systèmes alimentaires inclusifs et efficaces, répondant aux besoins spécifiques des femmes (décembre 2022)

d) Le personnel considère que les chefs d'agence sont engagés pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail au cours des 12 derniers mois ;

Les résultats de l'enquête sur le genre et la culture organisationnelle montrent que de 89% du personnel estiment que les chefs d'agence sont engagés pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail, 10 % des répondants étaient neutres, et seulement 1% ont répondu négativement.

d) L'égalité des sexes se reflète dans l'évaluation des résultats et Compétences (ARC) des équipes de pays au cours des 12 derniers mois

Cette évaluation faite par le RC a permis de renforcer les activités de l'UNCT pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Moyen de vérification

- Ordre du jour de l'UNCT 11 octobre
- Compte rendu UNCT 16 novembre
- Allocution d'ouverture de la « Séance d'échange entre partenaires sur l'égalité des sexes et la réduction des risques de crises sanitaires
- Allocution lors de la célébration en différé de la **Journée Mondiale de la Santé**, le 21 avril 2022

- Allocution lors de la cérémonie de lancement de la phase opérationnelle du « **projet de promotion du sel local xwladjè dans la zone côtière du Bénin (PROSEL)** »
- Ouverture de la formation et dialogue multiacteurs : **Genre et investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour relever le défi Faim Zéro au Bénin**
- Résultats de l'enquête menée auprès du personnel sur la culture organisationnelle et l'égalité genre dans le SNU
(<https://forms.office.com/pages/designpagev2.aspx?lang=fr&origin=OfficeDotCom&route=Start&subpage=design&id=2zWeD09UYE-9zF6kFubccC130djGo35Bl8ljhTbq2nhUM1FFWjJIUFhMUIFIGQkRUNFBYSDZBMVZOvy4u&analysis=true&tab=0>).

28. L'enquête a montré que la culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et pour cet indicateur le Bénin respecte les normes minimales requises (tableau 11). En effet, les résultats de l'enquête sur le genre et la culture organisationnelle ont montré une note globale positive de 81% (4% négatifs et 15% neutres). L'exigence minimale de (65%) est satisfaite sur les 10 questions qui traitent d'égalité des sexes, de discrimination et de vie professionnelle équilibrée. De plus, les exigences minimales sont dépassées (supérieur à 80%) au niveau de 7 questions et 89% du personnel estiment que les chefs d'agence sont engagés pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail.

Tableau 11 : résultat de l'analyse de l'indicateur 4.2

<p>Indicateur 4.2 : La culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes</p>	<p>Dépasse les normes minimales</p>
<p>Résultats et justification</p>	
<p>L'effectif du personnel des Nations Unies relevé en décembre 2022 s'établit à 350 (sans les NOPSAs et VNU) dont 142 femmes (soit 40,57%) et 208 hommes (59,43%). Le questionnaire d'enquête a été partagé avec tout le personnel des Nations Unies. Le nombre total de réponses est 148 ce qui représente 42% du personnel total.</p>	
<p>Au total parmi les participants à l'enquête on a :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Femme 46% - Homme 54% - Personnel international 19% - Personnel national 81% 	
<p>Sur la base de l'effectif de 350 personnes, un total de 148 réponses a donné un intervalle de confiance de 6.13. Par conséquent, nous pouvons être sûrs que les réponses sont</p>	

représentatives de l'ensemble du personnel à plus ou moins 6.13 points de pourcentage (<https://www.surveysystem.com/sscalc.htm>).

Les résultats ont montré une note globale positive de 81% (4% négatifs et 15% neutres). L'exigence minimale de (65%) est satisfaite sur les 10 questions qui traitent d'égalité des sexes, de discrimination et de vie professionnelle équilibrée. De plus, les exigences minimales sont dépassées (supérieur à 80%) au niveau de 7 questions.

Le score pour l'attachement des chefs d'agences de l'équipe pays des Nations Unies à l'égalité genre sur le lieu de travail est le plus élevé avec 89%. Cependant le score pour L'ensemble des flexibles modalités de travail (par exemple, télétravail, heures décalées, horaire de travail compressé) au personnel pour atteindre un équilibre adéquat entre vie professionnelle et vie familiale est le plus faible avec 65%.

La perception du personnel d'être traité de la même manière indépendamment du sexe, du genre ou de l'orientation sexuelle dépasse les normes minimales (80%).

En ce qui concerne les efforts de l'équipe pays pour : i) mettre en place les procédures adéquates pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel (86%) ; ii) assurer la protection et la sécurité du personnel (84%); faciliter de manière adéquate l'égale participation des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'organisation (86%) le score dépasse les normes minimales.

Voir annexe 5 pour le détail des résultats.

Recommandations

Organiser au niveau du Groupe de suivi de la thématique genre un suivi périodique et documenté du respect des standards des Nations Unies au niveau du développement des capacités du personnel et de la programmation sur les questions de l'égalité des sexes par toutes les agences. Les résultats de ce suivi devront faire l'objet de discussion au niveau des réunions de l'Equipe Pays avec la prise d'actions adéquates.

Faire le suivi au niveau de l'Equipe Pays de la réalisation régulière des audits et évaluations genre des agences.

Mettre en place un plan conjoint de développement des capacités en genre pour le personnel technique sur la base d'une analyse des besoins en capacités.

Moyen de vérification

Résultats de l'enquête menée auprès du personnel sur la culture organisationnelle et l'égalité genre dans le SNU (<https://forms.office.com/pages/designpagev2.aspx?lang=fr&origin=OfficeDotCom&route=Start&subpage=design&id=2zWeD09UYE-9zF6kFubccC130djGo35BI8ljhTbq2nhUM1FFWjJIUFhMUFiGQkRUNFBYSDZBMVZOVy4u&analysis=true&tab=0>).

29. S'agissant de la parité genre au sein du personnel, le Bénin approche les normes minimales requises (tableau 12). En effet, un système formel n'est pas mis en place par l'UNCT pour surveiller la parité entre les sexes au niveau du SNU Bénin. De plus, l'effectif du personnel des Nations Unies relevé en décembre 2022 s'établit à 453 dont 188 femmes (soit 41,50%) et 265 hommes (58,50%). En ne prenant pas en compte les VNU et les NPSA, l'effectif est de 350 dont 142 femmes (soit 40,57%) et 208 hommes (59,43%). Cette situation est restée stable par rapport à 2020. En se basant sur le fait que la parité est établie seulement si le taux est compris entre 47% et 53%, il n'y a pas de parité genre au sein du personnel SNU au Bénin. Par ailleurs, aucune action ou indicateur sexospécifique n'est spécifiquement inscrit dans le BOS.

Tableau 12 : résultat de l'analyse de l'indicateur 4.3

Indicateur 4.3: La parité genre du personnel du SNU est atteinte	Approche les normes minimales
Résultats et justification	
<p><i>a) L'équipe de pays des Nations Unies a mis en place un mécanisme de suivi de la parité entre les sexes au niveau du staff pour contrôler les niveaux de parité des agents de tous les niveaux</i></p> <p>Un système formel n'est pas mis en place par l'UNCT pour surveiller la parité entre les sexes au niveau du SNU Bénin.</p> <p>L'effectif du personnel des Nations Unies relevé en décembre 2022 s'établit à 453 dont 188 femmes (soit 41,50%) et 265 hommes (58,50%). En ne prenant pas en compte les VNU et les NPSA, l'effectif est de 350 dont 142 femmes (soit 40,57%) et 208 hommes (59,43%). Cette situation est restée stable par rapport à 2020.</p> <p>En prenant en compte les grades, les femmes représentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 56,45% du personnel VNU (35 sur 62) • 40,10% du personnel GS (79 sur 197) • 39% du personnel NO (39 sur 100) • 26,83% du personnel NPSA (11 sur 41) • 45,10% du staff international P (23 sur 51) • 50 % du staff international D (1 sur 2) <p>En se basant sur le fait que la parité est établie seulement si le taux est compris entre 47% et 53%, il n'y a pas de parité genre au sein du personnel SNU au Bénin comme déjà noté en décembre 2020. Par contre, il y a une amélioration au niveau du staff international D, qui est passé de 0% en 2020 à 50% en 2022.</p> <p>Voir annexe 4 pour des données détaillées.</p>	

b) L'équipe de pays des Nations Unies peut démontrer des tendances positives vers la réalisation de la parité entre les sexes.

Les données ont montré donc une amélioration au niveau du staff international D et un niveau global stationnaire pour l'ensemble du personnel.

c) La stratégie des opérations commerciales (BOS) comprend des actions et des indicateurs sexospécifiques

Aucune action ou indicateur sexospécifique n'est spécifiquement inscrit dans le BOS.

L'évaluation recommande la prise en compte du genre au niveau du BOS

Moyen de vérification

Données consolidées pour le personnel du SNU au Bénin, désagrégées par agence, par sexe et par grade.

6. Domaine 5 : Architecture genre et capacités

30. Le domaine Architecture genre et capacités est analysé à travers les deux indicateurs : un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes ; et le système des Nations Unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre.

31. En ce qui concerne l'indicateur : « un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes », l'équipe pays des Nations Unies « respecte les normes minimales » (Tableau 13). Au Bénin, l'année 2022 a connu l'élaboration d'un nouveau cadre de coopération et un nouveau mécanisme de suivi et de mise en œuvre. A cet effet, l'UNCT a décidé de mettre en place un Groupe de travail sur l'égalité, la diversité et l'inclusion (genre, handicap, droits de l'homme, PSEA, jeunes).

Tableau 13 : résultat de l'analyse de l'indicateur 5.1

Indicateur 5.1: Un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes	Respecte les normes minimales
Résultats et justification	
<p><i>a) Un mécanisme de coordination pour le genre et l'égalité est présidée par un chef d'agence ;</i></p> <p>Le système des Nations Unies participe activement aux mécanismes de coordination en place avec les autres partenaires techniques et financiers (PTF). Ainsi, en accord avec le Gouvernement du Bénin, un groupe des PTF Genre et Protection Sociale est en place. Dans ce groupe, les agences du Système des Nations Unies, et notamment le PNUD, l'UNFPA,</p>	

l'UNICEF, l'OMS, l'ONUSIDA jouent un rôle très actif. L'UNFPA, le PNUD et l'UNICEF sont également très impliqués dans le sous-groupe VBG

De plus, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération, l'UNCT a décidé de mettre en place un Groupe de travail sur **l'égalité, la diversité et l'inclusion (genre, handicap, droits de l'homme, PSEA, jeunes)**.

b) Le groupe a un mandat et un plan de travail annuel approuvé ;

Les documents du Groupe de travail sur l'égalité, la diversité et l'inclusion (genre, handicap, droits de l'homme, PSEA, jeunes) sont en cours d'élaboration.

c) Les membres comprennent au moins 50% cadres supérieurs (P4 et plus ; NOC et au-dessus);

Les membres du Groupe de travail sur l'égalité, la diversité et l'inclusion (genre, handicap, droits de l'homme, PSEA, jeunes) ne sont pas encore connus.

d) Le groupe a contribué au PNUAD, y compris analyse pays, priorisation stratégique, cadre de résultats et S&E.

Le groupe a fortement contribué à toutes les étapes d'élaboration de l'UNSDCF et a entièrement assumé la partie relative à l'atteinte de l'ODD 5, sous le leadership de l'UNFPA.

Recommandations

Promouvoir au niveau de toutes les agences la réalisation des audits et la certification en matière de genre.

Poursuivre et finaliser la mise en place du projet conjoint genre.

Moyen de vérification

Termes de référence du Groupe de travail sur l'égalité, la diversité et l'inclusion

32. En ce qui concerne l'indicateur : le système des Nations Unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre, le SNU Bénin « Approche les normes minimales » (Tableau 14). En effet, l'ensemble du personnel des Nations Unies a suivi le cours obligatoire de PSEA et toutes les agences disposent d'un point focal chargé du développement et suivi du plan PSEA en leur sein. Beaucoup d'efforts reste à faire dans le domaine de renforcement des capacités du système pour l'intégration du genre dans toutes les activités

Tableau 14 : résultat de l'analyse de l'indicateur 5.2

Indicateur 5.2: Le système des Nations Unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre	Approche les normes minimales
Résultats et justification	
<p><i>a) Au moins une activité de renforcement de capacité en genre a été organisée au profit du personnel des Nations Unies au cours de l'année écoulée.</i></p> <p>L'ensemble du personnel des Nations Unies a suivi le cours obligatoire de protection contre exploitation, abus et harcèlement sexuels PSEAH et toutes les agences disposent d'un point focal chargé du développement et suivi du plan PSEA en leur sein.</p> <p>Le 4 novembre 2022, dans le cadre de la commémoration de la journée des nations unies (UN staff Day), le personnel des nations unies a été sensibilisé sur la Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (PEAHS).</p> <p>De plus, les 14 et 15 décembre 2022 les points focaux ont été formés sur la Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels au Bénin (PEAHS) par la coordinatrice PSEA Mali.</p> <p>b) Un plan de développement des capacités basé sur une évaluation des capacités inter institutions est établi ou mis à jour, au moins une fois par cycle de l'UNSDCF et les objectifs sont en cours de mis en œuvre.</p> <p>Le système des nations unies au Bénin ne dispose pas actuellement d'un plan de développement des capacités.</p> <p>Recommandation : élaborer un plan de renforcement des capacités du personnel des NU sur les thématiques liées au genre, à l'autonomisation des femmes.</p>	
Moyen de vérification	
Compte rendu de la séance de sensibilisation du Staff	
Rapport de la formation des points focaux PSEAH	

7. Domaine 6 : Ressources

33. Le domaine consacré aux ressources est analysé à travers un seul indicateur : des ressources adéquates sont attribuées et suivies pour l'intégration du genre. **L'équipe pays des Nations Unies au Bénin approche le respect des Normes minimales pour cet indicateur (Tableau 15).** En effet, les capacités des chargés de suivi évaluation et des points focaux genre ont été renforcées sur le marqueur genre au cours du processus d'élaboration du Bilan Commun Pays et du nouveau cadre de coopération (2023 – 2026). Mais un objectif financier pour l'allocation des

programmes en fonction de l'égalité des sexes n'a pas été fixé au niveau de l'UNSDCF (2019-2023) et le cadre de financement du nouveau UNSDCF (2023-2026) n'est pas encore élaboré. D'énormes efforts sont à faire pour une meilleure allocation des ressources pour l'intégration du genre.

Tableau 15 : résultat de l'analyse de l'indicateur 6.1

Indicateur 6.1 : Des ressources adéquates sont attribuées et suivies pour l'intégration du genre	Approche les normes minimales
Résultats et justification	
<p>a) L'équipe de pays des Nations Unies a organisé au moins un événement de renforcement des capacités sur le marqueur de genre pendant le cycle l'UNSDCF.</p> <p>Les capacités des chargés de suivi évaluation et des points focaux genre ont été renforcées sur le marqueur genre au cours du processus d'élaboration du Bilan Commun Pays et du nouveau cadre de coopération (2023 – 2026).</p> <p>b) L'équipe pays des Nations Unies a établi et atteint un objectif financier pour l'allocation du programme pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p> <p>Un objectif financier pour l'allocation des programmes en fonction de l'égalité des sexes n'a pas été fixé au niveau de l'UNSDCF (2019-2023). Le cadre de financement du nouveau UNSDCF (2023-2026) n'est pas encore élaboré.</p> <p>La recommandation principale est de prévoir dans le cadre de financement du nouveau cadre de coopération un objectif financier pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des sexes.</p>	
Moyen de vérification	
Rapport de l'atelier de renforcement des capacités dans le cadre de l'élaboration de l'UNSDCF 2023-2026	

8. Domaine 7 : Résultats

34. Le domaine consacré aux résultats est analysé à travers un seul indicateur : les programmes des Nations Unies fournissent une contribution significative à l'égalité de genre dans le pays. **Pour cet indicateur, l'équipe pays des Nations Unies Bénin approche les normes minimales requises (Tableau 16).**

Tableau 16 : résultat de l'analyse de l'indicateur 7.1

Indicateur 7.1 : Les programmes des Nations Unies fournissent une contribution significative à l'égalité de genre dans le pays	Approche les normes minimales
---	--------------------------------------

Résultats et justification

a) L'équipe pays des Nations Unies a atteint ou est en voie d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme prévus dans l'UNSDCF conformément aux priorités des ODD y compris l'ODD 5.

Sur le plan social, l'année 2021 a été celle des avancées notables au niveau du **renforcement du cadre législatif** dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive ainsi que du genre au Bénin avec le vote et la promulgation de trois lois majeures notamment : i) *la loi N° 2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises en raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin* ; ii) *la Loi 2021-12 du 20 décembre 2021 relative à la santé sexuelle et reproductive* ; iii) *la Loi 2021-13 du 20 décembre relative au code des personnes et de la famille*. (Page 8).

Plusieurs autres résultats ont été obtenus par rapport au genre sont :

Au niveau **de l'effet 1** :

- 5307 personnes ont eu accès aux services financiers dont 3602 femmes, 1629 jeunes et 86 personnes handicapées ;
- 9 697 personnes appuyées par les Nations Unies ont obtenu un emploi dont 2146 femmes, 7507 jeunes et 44 personnes handicapées (Page 15).
- 5 932 producteurs appuyés par les Nations Unies ont eu accès en 2021 aux technologies agricoles adaptées au changement climatique dont 2633 femmes, 3389 jeunes et 10 personnes handicapées ;
- 3 600 producteurs ont bénéficié des semences et intrants agricoles pour la protection de l'approvisionnement Alimentaire dont 300 femmes et 3300 hommes ;
- 330 874 femmes enceintes ont reçu sur la période 2019- 2021 des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse ;
- 280 386 mères d'enfants de 6 à 23 mois ont reçu sur la période 2019-2021, des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant (Page 17).

Au niveau **de l'effet 2** :

- 468 118 formations sanitaires disposent d'un plateau technique pour offrir les services de qualité, y compris la prise en charge des fistules chez les femmes et l'allaitement maternel précoce ;
- plus de 4 millions de personnes ciblées ont accès aux services de santé maternelle et reproductive en 2021 ;
- 90% des femmes ont accouché en 2021 avec l'appui du personnel de santé qualifié contre 77,2% en 2020 (Page 21).
- 556 341 enfants de l'école primaire (dont 1 124 790 filles et 1 431 551 garçons) ont reçu des repas en temps de COVID-19 en 2021 contre 566 172 en 2020 (Page 24).

- la proportion d'enfants et d'adolescent(e)s, victimes de violences, d'abus et d'exploitation ayant bénéficié des services sociaux de prise en charge est passée de 146% en 2020 à 168% en 2021
- 14,284 enfants (8 272 filles et 421 personnes handicapées) victimes de Violence faites aux enfants ont eu accès au paquet minimum d'intervention ;
- 85 900 (51 540 femmes 34 360 hommes) de services d'aides psychologiques ;
- 1 448 146 personnes ont bénéficié de régimes de protection sociale et des services liés à la pandémie de la COVID-19, dont 18 982 (50% de femmes) bénéficiaires de cash transfert pour la productivité ; 8 198 (57% de femmes) bénéficiaires de programme cash transfert ; 475 (55% femmes) bénéficiaires des services de protection des droits humains et d'aides juridiques, 85 900 (60% de femmes) de services d'aides psychologiques et 1 334 382 (51% de femmes) de services d'eau et d'assainissement ;
- Quatre (4) centres d'accueil des victimes de VBG (2 étatiques et 2 privés) ont été renforcés, ce qui a permis à 4 769 enfants dont 2,451 filles en 2021 de bénéficier des services de prise en charge fournis par lesdits centres (Page 25).
- 6 672 personnes handicapées, 313 847 garçons et 326 657 filles, 8131 migrants et 4 949 filles et femmes marginalisées bénéficiant des programmes socio- sanitaire et économiques ont été touchées avec des fournitures d'hygiènes essentielles (Page 27).

b) Au moins un niveau de résultat de l'UNSDCF a contribué à obtenir des changements par rapport l'égalité genre et l'autonomisation des femmes.

Les interventions au niveau de l'effet 2 ont permis d'enregistrer des résultats contribuant au progrès des cibles de l'ODD 5.

De plus, les actions des Nations Unies en faveur des personnes laissées de côté se sont renforcées en lien avec la réponse socio-économique face à la COVID-19. Elles ont visé principalement : des personnes vivant avec un handicap ; les personnes vivant avec le VIH et populations clés ou vulnérables au VIH; les personnes pauvres privées de liberté et les enfants en situation de détresse.

Moyen de vérification

Rapport annuel de progrès 2021

Annexe

Annexe1 : critères de notation des indicateurs

Dimension 1: Planification

INDICATEUR 1.1 | L'ANALYSE COMMUNE PAR PAYS INTÈGRE L'ANALYSE DE GENRE

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>La CCA ou l'équivalent comprend :</p> <p>a) L'analyse de genre dans la majorité des secteurs, y compris les causes sous-jacentes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes conformément aux priorités des SDG, y compris le SDG 5 ;</p> <p>et</p> <p>b) Certaines données ventilées par sexe et sensibles au genre.</p>	<p>La CCA ou l'équivalent comprend :</p> <p>a) Analyse de genre dans tous les secteurs, y compris les causes sous-jacentes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes, conformément aux priorités des SDG, y compris le SDG 5 ;</p> <p>et</p> <p>b) Des données cohérentes, constamment ventilées par sexe et sensibles au genre.</p>	<p>La CCA ou l'équivalent répond aux exigences minimales et comprend</p> <p>c) Une analyse de genre ciblée sur les personnes les plus démunies.</p>

INDICATEUR 1.2 | ÉGALITÉ DES SEXES INTÉGRÉE DANS LES RÉSULTATS DE L'UNDAF

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
----------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

<p>a) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont visiblement intégrées dans certains domaines de résultats, conformément aux priorités des SDG, notamment la SDG 5.</p>	<p>a) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont visiblement intégrées dans tous les domaines de résultats, conformément aux priorités des SDG, y compris le SDG 5.</p> <p>ou</p> <p>b) Un résultat du PNUAD vise spécifiquement l'égalité des sexes, conformément à la théorie du changement du PNUAD et aux priorités du SDG, y compris le SDG 5.</p>	<p>a) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont visiblement intégrées dans tous les domaines de résultats, conformément aux priorités des SDG, y compris le SDG 5.</p> <p>et</p> <p>b) Un résultat du PNUAD vise spécifiquement l'égalité des sexes, conformément à la théorie du changement du PNUAD et aux priorités du SDG, y compris le SDG 5.</p>
---	--	--

INDICATEUR 1.3 | LES INDICATEURS DE L'UNDAF MESURENT LES CHANGEMENTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>Entre un cinquième et un tiers (20 à 33 %) des indicateurs de résultats (et d'output) du PNUAD mesurent les changements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes conformément aux objectifs des SDG, y compris le SDG 5.</p>	<p>Entre un tiers et la moitié (33 à 50 %) des indicateurs de résultats (et d'extrants) du PNUAD mesurent les changements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes conformément aux objectifs des SDG, y compris le SDG 5.</p>	<p>Plus de la moitié des indicateurs de résultats du PNUAD mesurent les changements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes conformément aux objectifs des SDG, y compris le SDG 5.</p>

Dimension 2: Programmation et suivi évaluation

INDICATEUR 2.1 | LES PROGRAMMES CONJOINTS CONTRIBUENT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>a) L'égalité des sexes est visiblement intégrée dans au moins 50 % des programmes conjoints opérationnels au moment de l'évaluation.</p> <p>ou</p> <p>b) Un programme conjoint sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est opérationnel sur la</p>	<p>a) L'égalité des sexes est visiblement intégrée dans tous les programmes conjoints opérationnels au moment de l'évaluation.</p> <p>et</p> <p>b) Un programme conjoint sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est opérationnel sur</p>	<p>Répond aux exigences minimales</p> <p>et</p> <p>c) Un système est en place pour assurer l'intégration des questions de genre dans les programmes conjoints.</p>

période actuelle du PNUAD, conformément aux priorités du SDG, y compris le SDG 5.	la période actuelle du PNUAD, conformément aux priorités du SDG, y compris le SDG 5.	
---	--	--

INDICATEUR 2.2 | LA COMMUNICATION ET LE PLAIDOYER ABORDENT LES DOMAINES D'INÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
a) L'équipe de pays des Nations unies a contribué à au moins <u>une activité de communication conjointe</u> sur la GEEW au cours de l'année dernier..	a) L'équipe de pays des Nations unies a contribué à au moins <u>une campagne de plaidoyer</u> conjointe sur la GEEW au cours de l'année écoulée. et b) Le plan de travail annuel du groupe de communication interinstitutions ou son équivalent inclut visiblement la communication et la défense de la GEEW.	Répond aux exigences minimales et c) L'équipe de pays des Nations unies a contribué de façon collaborative à la communication ou au plaidoyer dans au moins un domaine thématique non traditionnel au cours de l'année écoulée.

INDICATEUR 2.3 | LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE L'UNDAF MESURENT LES PROGRÈS PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS PRÉVUS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
Répond à l'une des conditions suivantes : a) Les données de la matrice des résultats du PNUAD pour les indicateurs sensibles au genre ont été recueillies comme prévu. b) Les examens/évaluations du PNUAD mesurent les progrès par rapport aux résultats spécifiques au genre.	Répond à deux des critères suivants : a) Les données de la matrice des résultats du PNUAD pour les indicateurs sensibles au genre ont été recueillies comme prévu. b) Les examens/évaluations du PNUAD mesurent les progrès par rapport aux résultats spécifiques au genre. c) Le groupe M&E ou l'équivalent a reçu une	Répond à tous les critères suivants : a) Les données de la matrice des résultats du PNUAD pour les indicateurs sensibles au genre ont été recueillies comme prévu. b) Les examens/évaluations du PNUAD mesurent les progrès par rapport aux résultats spécifiques au genre. c) Le groupe M&E ou

	formation technique sur le S&E sensible au genre au moins une fois au cours du cycle actuel du PNUAD.	l'équivalent a reçu une formation technique sur le S&E sensible au genre au moins une fois au cours du cycle actuel du PNUAD.
--	---	---

Dimension 3: Partenariats

INDICATEUR 3.1 | L'UNCT COLLABORE ET S'ENGAGE AVEC LE GOUVERNEMENT SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
a) L'UNCT a collaboré avec au moins une agence gouvernementale sur une initiative conjointe qui favorise l'égalité des sexes dans le cadre du cycle actuel du PNUAD.	Répond à deux des critères suivants : a) L'UNCT a collaboré avec au moins deux agences gouvernementales dans le cadre d'une initiative conjointe qui favorise l'égalité des sexes dans le cycle actuel du PNUAD. b) Le mécanisme national de promotion de la femme participe aux consultations du PNUAD : CCA, priorisation stratégique, mise en œuvre, suivi et évaluation. c) L'équipe de pays des Nations Unies a contribué au moins une fois à renforcer de manière substantielle la participation et l'engagement du gouvernement dans la localisation et/ou la mise en œuvre des SDG liés au	Répond à tous les critères suivants : a) L'UNCT a collaboré avec au moins deux agences gouvernementales dans le cadre d'une initiative conjointe qui favorise l'égalité des sexes dans le cycle actuel du PNUAD. b) Le Mécanisme national de promotion de la femme participe aux consultations du PNUAD : CCA, priorisation stratégique, mise en œuvre, suivi et évaluation. c) L'équipe de pays des Nations Unies a contribué au moins une fois à renforcer de manière substantielle la participation et l'engagement du gouvernement dans la localisation et/ou la mise en œuvre des SDG liés au

	genre.	genre.
--	--------	--------

INDICATEUR 3.2 | L'UNCT COLLABORE ET S'ENGAGE AVEC LES OSCS OEUVRANT POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>a) L'équipe de pays des Nations Unies a collaboré avec les OSC qui s'occupent de GEEW et avec les défenseurs des droits de la femme sur au moins une initiative conjointe qui favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du cycle actuel du PNUAD.</p>	<p>Répond à deux des critères suivants :</p> <p>a) L'équipe de pays des Nations Unies a collaboré avec les OSC de la GEEW et les défenseurs des droits des femmes dans le cadre d'au moins deux initiatives conjointes qui favorisent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du cycle actuel du PNUAD.</p> <p>b) les OSC qui s'occupent de GEEW participent aux consultations du PNUAD : analyse du pays, établissement des priorités stratégiques, mise en œuvre, suivi et évaluation.</p> <p>c) L'UNCT a apporté au moins une contribution au renforcement substantiel de la participation et de l'engagement des OSC de la GEEW dans la localisation</p>	<p>Répond à tous les critères suivants :</p> <p>a) L'équipe de pays des Nations Unies a collaboré avec les OSC de la GEEW et les défenseurs des droits des femmes dans le cadre d'au moins deux initiatives conjointes qui favorisent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du cycle actuel du PNUAD.</p> <p>b) les OSC qui s'occupent de GEEW participent aux consultations du PNUAD : analyse du pays, établissement des priorités stratégiques, mise en œuvre, suivi et évaluation.</p> <p>c) L'UNCT a apporté au moins une contribution au renforcement substantiel de la participation et de l'engagement des OSC de la GEEW dans la localisation</p>

	et/ou la mise en œuvre des SDG liés au genre.	et/ou la mise en œuvre des SDG liés au genre.
--	---	---

Dimension 4 : Leadership et culture organisationnelle

INDICATEUR 4.1 | LA DIRECTION DE L'UNCT S'ENGAGE À PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>Répond à deux des critères suivants :</p> <p>a) L'égalité des sexes est un sujet de discussion régulier dans les réunions des HOA au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>b) la CR fait preuve de soutien publique à l'égalité des sexes au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>c) Les HOA sont considérés par le personnel comme étant engagés en faveur de l'égalité des sexes sur le lieu de travail au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>d) L'égalité des sexes se reflète dans l'évaluation des résultats et des Compétences (ARC) de l'UNCT au cours des 12 derniers mois.</p>	<p>Répond à 3 des critères suivants :</p> <p>a) L'égalité des sexes est un sujet de discussion régulier dans les réunions des HOA au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>b) la CR fait preuve de soutien publique à l'égalité des sexes au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>c) Les HOA sont considérés par le personnel comme étant engagés en faveur de l'égalité des sexes sur le lieu de travail au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>d) L'égalité des sexes se reflète dans l'évaluation des résultats et des Compétences (ARC) de l'UNCT au cours des 12 derniers mois.</p>	<p>Répond aux quatre critères suivants :</p> <p>a) L'égalité des sexes est un sujet de discussion régulier dans les réunions des HOA au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>b) la CR fait preuve de soutien publique à l'égalité des sexes au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>c) Les HOA sont considérés par le personnel comme étant engagés en faveur de l'égalité des sexes sur le lieu de travail au cours des 12 derniers mois ;</p> <p>d) L'égalité des sexes se reflète dans l'évaluation des résultats et des Compétences (ARC) de l'UNCT au cours des 12 derniers mois.</p>

INDICATEUR 4.2 | LA CULTURE ORGANISATIONNELLE SOUTIENT PLEINEMENT LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
Les résultats de l'enquête sur la perception du personnel en ce qui concerne l'environnement organisationnel pour la promotion de l'égalité des sexes ont donné une note positive de 50 à 64 %.	Les résultats de l'enquête sur la perception du personnel en ce qui concerne l'environnement organisationnel pour la promotion de l'égalité des sexes ont donné une note positive de 65 à 80 %.	Les résultats de l'enquête sur la perception du personnel en ce qui concerne l'environnement organisationnel pour la promotion de l'égalité des sexes ont donné une note positive de plus de 80 %.

INDICATEUR 4.3 | LA PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LE PERSONNEL EST ATTEINTE

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
a) L'UNCT a mis en place un mécanisme de suivi de la parité des sexes dans le personnel qui est régulièrement utilisé pour contrôler les niveaux de parité pour les agents des services généraux et tous les niveaux professionnels.	Approche des exigences minimales et b) L'équipe de pays des Nations unies peut démontrer des tendances positives vers la réalisation des engagements de parité.	Répond à l'exigence minimale et c) La Business Operation Strategy (BOS) comprend des actions et des indicateurs spécifiques au genre dans au moins un Business Operation Area afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Dimension 5. Architecture et capacités en matière de genre

INDICATEUR 5.1 | LE MÉCANISME DE COORDINATION DES QUESTIONS DES GENRE EST HABILITÉ À INFLUENCER L'ONU POUR LE GEEW

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
---	---------------------------------------	--

<p>Répond à deux des critères suivants</p> <p>a) Un mécanisme de coordination pour l'égalité des genres est présidé par une HOA ;</p> <p>b) Le groupe a un mandat et un plan de travail annuel approuvé ;</p> <p>c) Les membres comprennent au moins 50 % de cadres supérieurs (P4 et plus ; CNO et plus) ;</p> <p>d) Le groupe a apporté une contribution importante au PNUAD, notamment à l'analyse commune du pays, à la définition des priorités stratégiques, au cadre de résultats et au suivi et à l'évaluation.</p>	<p>Répond à 3 des critères suivants</p> <p>a) Un mécanisme de coordination pour l'égalité des genres est présidé par une HOA</p> <p>b) Le groupe a un mandat et un plan de travail annuel approuvé ;</p> <p>c) Les membres comprennent au moins 50 % de cadres supérieurs (P4 et plus ; CNO et plus) ;</p> <p>d) Le groupe a apporté une contribution importante au PNUAD, notamment à l'analyse du pays, à la définition des priorités stratégiques, au cadre de résultats et au suivi et à l'évaluation.</p>	<p>Répond aux quatre critères suivants</p> <p>a) Un mécanisme de coordination pour l'égalité des genres est présidé par une HOA</p> <p>b) Le groupe a un mandat et un plan de travail annuel approuvé ;</p> <p>c) Les membres comprennent au moins 50 % de cadres supérieurs (P4 et plus ; CNO et plus) ;</p> <p>d) Le groupe a apporté une contribution importante au PNUAD, notamment à l'analyse du pays, à la définition des priorités stratégiques, au cadre de résultats et au suivi et à l'évaluation.</p>
--	---	--

INDICATEUR 5.2 | LES NATIONS UNIES ONT DÉVELOPPÉS DES CAPACITÉS ADÉQUATES POUR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>a) Au moins une importante activité interinstitutionnelle de renforcement des capacités en matière de genre pour le personnel des Nations unies a été menée au cours de l'année dernière.</p>	<p>Répond à 2 des 3 critères suivants :</p> <p>a) Au moins une importante activité interinstitutionnelle de renforcement des capacités en matière de genre pour le personnel des Nations unies a été menée au cours de l'année dernière.</p> <p>b) Un plan de développement des capacités basé sur une évaluation des capacités inter-agences est établi ou mis à jour au moins une fois</p>	<p>Répond à tous les critères suivants :</p> <p>a) Au moins une importante activité interinstitutionnelle de renforcement des capacités en matière de genre pour le personnel des Nations unies a été menée au cours de l'année dernière.</p> <p>b) Un plan de développement des capacités basé sur une évaluation des capacités inter-agences est établi ou mis à jour au moins une fois par cycle du PNUAD et les objectifs sont en bonne voie.</p>

	<p>par cycle du PNUAD et les objectifs sont en bonne voie.</p> <p>c) Le matériau d'induction de l'UNCT comprend des engagements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ainsi que les défis de développement connexes du pays.</p>	<p>c) Le matériau d'induction de l'UNCT comprend des engagements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ainsi que les défis de développement connexes du pays.</p>
--	--	---

Dimension 6: Ressources

INDICATEUR 6.1 | DES RESSOURCES ADÉQUATES POUR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE SONT ALLOUÉES ET SUIVIES

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>a) L'UNCT a organisé au moins un événement de renforcement des capacités sur le Gender Marker au cours du cycle actuel du PNUAD.</p>	<p>Approche aux exigences minimales</p> <p>et</p> <p>b) L'UNCT a établi et atteint un objectif financier pour l'allocation de fonds en faveur de GEWE.</p>	<p>Répond aux exigences minimales</p> <p>et</p> <p>c) L'équipe de pays des Nations unies a établi et dépassé un objectif financier pour l'allocation de fonds en faveur de la GEWE</p>

Dimension 7: Résultats

INDICATEUR 7.1 | LES PROGRAMMES DE L'ONU CONTRIBUENT DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE À L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LE PAYS

Approche aux exigences minimales	Répond aux exigences minimales	Dépasse les exigences minimales
<p>a) L'équipe de pays des Nations unies a obtenu ou est en voie d'obtenir certains résultats en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, comme prévu dans les résultats du</p>	<p>a) L'équipe de pays des Nations unies a obtenu ou est en voie d'obtenir tous les résultats en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes prévus dans les résultats du PNUAD,</p>	<p>Répond aux exigences minimales</p> <p>et</p> <p>b) Au moins un des résultats du PNUAD a contribué à un changement transformateur en</p>

PNUAD, conformément aux priorités des SDG, y compris la SDG 5.	conformément aux priorités des SDG, y compris le SDG 5.	matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.
--	---	---

Annexe 2 : les effets et produits de l'UNSDCF 2019 - 2023

Effets	Produits
D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes	Produit 1.1 : Les institutions publiques en charge de l'emploi, le secteur privé et les organisations de la société civile, ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour offrir aux personnes en situation de sous-emploi, notamment les jeunes et les femmes, des facilités d'installation et des financements adaptés pour l'emploi et l'entrepreneuriat.
	Produit 1.2 : Les institutions publiques, locales et le secteur privé ont des capacités techniques opérationnelles et financières accrues pour assurer l'accès des populations vulnérables, notamment les plus

	<p>pauvres, les jeunes et les femmes, aux ressources de production durable, aux technologies adaptées aux changements climatiques et aux marchés.</p>
	<p>Produit 1.3 : les populations en milieu rural et périurbain ont des capacités techniques opérationnelles et financières accrues pour assurer un meilleur accès aux sources d'énergie propre et durable.</p>
<p>D'ici à 2023, les populations notamment les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base de qualité caractérisés par une couverture sanitaire universelle, une éducation de base inclusive et complète, une protection contre toutes formes de violences et abus ainsi qu'un accès équitable et durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base</p>	<p>Produit 1.4 : Les Institutions publiques, les organisations de la société civile et le secteur privé ont des capacités techniques, technologiques, opérationnelles et financières améliorées pour accroître la résilience des communautés rurales et péri - urbaines, notamment les plus vulnérables, y compris les femmes et les jeunes à travers l'accès à l'information climatique et une gestion durable des ressources naturelles.</p>
	<p>Produit 2.1 : Les structures de santé disposent des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour offrir des interventions essentielles de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse, l'accouchement, les soins aux nouveau-nés et aux enfants, la promotion de la santé de l'adolescent(e), la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA et la lutte contre les maladies.</p>
	<p>Produit 2.2 : Le Gouvernement, les collectivités locales, les communautés et les Associations des Parents d'Elèves (APE) disposent de capacités techniques et opérationnelles pour assurer la scolarisation, le maintien dans l'éducation de base et les performances des enfants, filles et garçons, de 3 à 17 ans, notamment les plus marginalisés.</p>
	<p>Produit 2.3 : Les acteurs étatiques et non étatiques du système de protection disposent davantage de capacités techniques et opérationnelles pour assurer la protection des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les adolescents et pour mettre en œuvre efficacement les lois, politiques en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation.</p>

	<p>Produit 2.4. : Les institutions publiques ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour amener les communautés, notamment les plus vulnérables à adopter des comportements favorables à l'élimination de la défécation à l'air libre et au lavage des mains à l'eau et au savon.</p>
<p>D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité</p>	<p>Produit 2.5 : Les acteurs aux niveaux national et local disposent davantage de capacités techniques et opérationnelles pour la conception, la coordination et le pilotage des systèmes de protection sociale intégrés et des politiques sociales inclusives.</p> <p>Produit 3.1 : Les institutions publiques, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les médias disposent davantage de capacités techniques, opérationnelles et financières pour assurer la participation de tous aux processus démocratiques y compris la gestion et l'organisation des élections.</p> <p>• Produit 3.2 : Les institutions nationales et les Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans le domaine de la justice disposent de capacités techniques et opérationnelles accrues pour garantir aux plus vulnérables un accès équitable à des services judiciaires adéquats et conformes aux normes de protection des droits humains.</p> <p>• Produit 3.3 : Les institutions nationales, locales et les organisations de la société civile ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour conduire efficacement la modernisation, les réformes administratives, économiques institutionnelles et promouvoir la participation et la reddition des comptes.</p> <p>• Produit 3.4 : Les institutions aux niveaux national et local ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour conduire les processus de planification de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques intégrant l'Agenda 2030 et ses ODD.</p> <p>• Produit 3.5 : Les capacités nationales sont renforcées pour une gestion pacifique des conflits et la prévention contre l'extrémisme violent.</p>

Annexe 3 : Tableau des indicateurs de l'UNSDCF 2023 - 2026

➤ Tableau de l'analyse de la sensibilité genre des indicateurs d'effet

Effets	Indicateurs	Sensibilité genre
Effet 1 : <i>D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique verte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.</i>	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (Incidence de pauvreté), par sexe et âge	Oui
	Part du budget de l'Etat allouée aux secteurs sociaux (éducation, santé, eau, hygiène et assainissement, protection sociale)	Non
	Part de l'agro-industrie dans le PIB	Non
	Taux de croissance des dépenses de consommation finale des ménages (prix courant (SDG indicateur 10.1)	Non
	Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre	Non
	Prévalence de l'insécurité alimentaire	Non
Effet 2 : « <i>D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, utilise de façon continue et équitable, les services sociaux de base et de protection sociale de qualité</i> »	Décès maternels pour 100 000 naissances vivantes	Oui
	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Oui
	Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	Oui
	Taux de couverture vaccinale complète	Non
	Taux de couverture en ARV des PVVIH	Oui
	Taux de prévalence contraceptive	Oui
	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans	Oui
	Taux d'achèvement :	Oui
	Indice de parité :	Oui
	Proportion de la population bénéficiant de socles ou de systèmes de protection sociale (Taux de desserte en eau en milieu rural)	Non
Effet 3 : <i>D'ici 2026, la population béninoise en particulier les personnes vulnérables, bénéficie d'un État de droit, d'une</i>	Proportion de la population carcérale en instance de décision	Non
	Proportion de la population dont la dernière expérience auprès des services publics a été satisfaisante	Non

démocratie apaisée, d'une bonne gouvernance et d'une cohésion sociale renforcée.	Indice de maillage sécuritaire	Non
	Seuil de confiance de la population au système sécuritaire	Non
	Proportion de femmes qui occupent des postes de responsabilité	Oui

➤ **Tableau de l'analyse de la sensibilité genre des indicateurs de produits**

Produits	Indicateurs	Sensible genre
Effet1 : D'ici 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents		
Produit 1.1 : Les institutions publiques, le secteur privé, en particulier les Toutes Petites et Moyennes Entreprises (TPME) ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour accéder aux ressources de production durable, aux technologies adaptées et aux marchés	Nombre de Très Petites et Moyennes Entreprises ayant bénéficié de renforcement de capacités et de financement adapté	Non
	Nombre de producteurs cibles utilisant les technologies agricoles adaptées au changement climatique	Non
	Niveau de la capacité d'énergie renouvelable installée par technologie (en Mégawatts), avec le soutien des Nations Unies : (solaire ; éolienne ; biomasse ; hydroélectrique ; géothermique).	Non
	Nombre d'actes réglementaires pris pour opérationnaliser le code de l'électricité	Non
	Nombre d'actes réglementaires d'opérationnalisation des politiques et stratégies du secteur de l'énergie	Non
	Nombre de personnes ayant accès aux services d'énergies renouvelables dans les zones d'intervention	Non
	Nombre de solutions innovantes adoptées et mises en place en faveur des TPME, des institutions publiques et des petits producteurs	Non
Produit 1.2 : Les communautés, particulièrement les jeunes et les femmes vulnérables vivant dans les zones	Nombre d'organisations de travailleurs et d'employeurs ayant une capacité accrue de représenter, de fournir des services à leurs membres et d'influencer l'élaboration des politiques acquises	Non

défavorisées disposent de capacités, compétences, ressources, actifs et mécanismes adéquats pour accéder à l'emploi décent	grâce à des initiatives développées / mises en œuvre avec le soutien des Nations Unies	
	Un cadre juridique donnant effet aux normes et standards internationaux en matière de droits de l'homme dans le monde du travail, y compris les principes et droits fondamentaux au travail, est élaboré avec le soutien des Nations unies.	Non
	Nombre d'adolescent.es et de jeunes (F/G) ayant bénéficié d'une réinsertion ou réintégration socioprofessionnelle	Oui
	Nombre de jeunes et de femmes en situation de sous-emploi, de chômage ou de vulnérabilité, (appuyé par les NU) et ayant obtenu un emploi	Oui
Produit 1.3 : Les institutions nationales, locales et communautaires disposent de capacités accrues pour assurer une meilleure gestion des ressources naturelles, renforcent la résilience des populations, des territoires et des systèmes de production aux Changements Climatiques, et aux crises et catastrophes naturelles.	Existence d'une stratégie, d'une politique ou d'un plan national de réduction des risques de catastrophe (RRC) adopté avec le soutien de l'ONU et mis en œuvre par le gouvernement, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe I (1-non ; 2- oui mais pas mise en œuvre, 3-oui et mise en œuvre)	Non
	Nombre d'hectares (ha) de forêts dégradées et de terres en cours de réhabilitation ou de restauration avec le soutien des Nations Unies.	Non
	Mesure dans laquelle les politiques sont en place pour permettre l'amélioration et/ou la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'accord de Paris avec le soutien des Nations unies. (1- pas adéquat 2- partiellement adéquat 3 - très adéquat)	Non
	Nombre de nouvelles Politiques, stratégies et programmes d'investissement sectoriels et/ou intersectoriels complets visant à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition, élaborés, avec le soutien des Nations unies, et adoptés par le gouvernement.	Non

	Indice de stratégie d'adaptation des moyens d'existence pour la sécurité alimentaire	Non
	Nombre de communes cibles ayant exécuté les mesures d'adaptation au changement climatique figurant dans leur budget d'investissement	Non
	Nombre de systèmes d'alerte précoce mis en place pour prévenir et faire face aux chocs	Non
	Nombre d'exercice de simulation de crises et catastrophes appuyés par les Nations Unies	Non
	Nombre de personnes touchées par des interventions visant à modifier les comportements nutritionnels, avec le soutien des Nations unies.	Oui
<i>Effet2 : D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, utilise de façon continue et équitable, les services sociaux de base et de protection sociale de qualité</i>		
Produit 2.1 : Les structures en charge des services sociaux de base aux niveaux déconcentré et décentralisé disposent de personnels adéquats pour offrir des services intégrés et adaptés aux besoins des populations notamment les plus vulnérables	Nombre d'acteurs de protection (dans le secteur social) formés sur les thématiques de protection de l'enfant	Oui
	Nombre de relais formés et fonctionnels pour les activités de prévention et de promotion de la santé	Oui
	Nombre d'Agents de Santé Communautaires Qualifiés (ASCQ) formés et fonctionnels pour le suivi des relais et la prise en charge des cas	Oui
	Proportion de formations sanitaires intégrées dans la démarche qualité pour l'offre de paquet de service ciblant les 1000 jours et ayant atteint un taux de performance de 50%	Non
	Proportion de formations sanitaires offrant le traitement de la Malnutrition Aigüe Générale (MAG) ayant atteint au moins un taux de guérison de 75%	Non
	Nombre d'enseignants et de personnels d'encadrement formés, y compris sur les outils didactiques actualisés	Oui
	Existence d'un document de politique nationale holistique sur la profession enseignante (1-oui ; 2-Non)	Non

	Nombre d'acteurs formés sur le mécanisme permettant aux femmes, aux adolescents et aux jeunes de disposer d'un canal sûr et accessible pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels	Oui
	Nombre de prestataires formés à travers l'approche mentorat en SRMNIA (SONU/PF/SAA /SRAJ), DMU et ESIGL dans les 34 ZS	Oui
Produit 2.2 : Les structures en charge des services sociaux de base aux niveaux déconcentré et décentralisé disposent d'infrastructures, équipements et intrants adéquats pour offrir des services intégrés et adaptés aux besoins des populations notamment les plus vulnérables	Le pays n'a pas de rupture de stock de vaccins DTC / Penta, Polio (VPO et VPI) et anatoxine tétanique au niveau du district (1-non ; 2- oui)	Non
	Nombre de formations sanitaires disposant d'équipement et du personnel formé sur les soins et réanimation du nouveau né, la protection et la promotion de l'allaitement maternel	Non
	Nombre de composantes de l'enquête GEV (Gestion efficace des vaccins) ayant un score d'au moins 80% au plan national	Non
	Nombre de zones sanitaires mettant en œuvre la supplémentation en vitamine A uniquement en routine (6 à 11 mois) et lors des semaines de survie de l'enfant (12 à 59 mois)	Non
	Nombre de FOSA de Zones sanitaires équipés offrant les services essentiels intégrés de santé maternelle (SONU B et C ,PF, VBG)	Oui
	Nombre de personnes bénéficiant des services de santé (vaccination,) avec l'appui des Nations Unies au cours du cycle	Non
	Nombre de personne ayant accès à un service basique d'eau sécurisé et disponible au besoin grâce à l'appui des Nations Unis	Non
	Nombre de nouveaux plans, politiques ou stratégies de développement élaborés et intégrant la protection de l'enfant, la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes	Oui

	Nombre d'établissements scolaires disposant d'installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons	Oui
	Nombre d'établissements scolaires disposant de foyers améliorés	Non
	Nombre de centres de santé disposant d'installations de base en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH)	Non
	Nombre d'enfants ayant bénéficié de repas nutritifs à l'école primaire	Oui
	Nombre d'enfants filles et garçons à risque ou victimes ayant bénéficié de services de prise en charge psychosociale, de santé et de justice	Oui
Produit 2.3 : La population, en particulier les personnes plus vulnérables, disposent de capacités et connaissances nécessaires pour adopter des comportements, et attitudes favorisant l'accès aux services sociaux et au bien-être socioéconomique	Existence d'un mécanisme opérationnel permettant aux femmes, aux enfants/adolescent.es et aux jeunes d'avoir accès à un canal sûr et accessible pour signaler l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) et les VFE (1-non ; 2- oui mais pas fonctionnel, 3-oui et fonctionnel)	Oui
	Existence d'un mécanisme national ou infranational opérationnel pour lutter contre les normes (Mariage d'enfants, VBG, travail d'enfants), stéréotypes, pratiques et relations de pouvoir discriminatoires entre les sexes et les relations de pouvoir aux niveaux individuel, social et institutionnel (1-non ; 2- oui mais pas fonctionnel, 3-oui et fonctionnel)	Oui
	Nombre de cas de violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charge grâce à l'appui des Nations Unies	Oui
	Nombre de personnes (enfants femmes et hommes) affectées par les situations d'urgence ayant eu accès à des kits de traitement de l'eau, d'hygiène et assainissement, de vivres et des kits de dignités,	Oui
	Nombre d'adolescentes bénéficiant d'interventions de prévention et de prise en charge pour lutter contre le mariage des enfants dans le cadre des programmes développés par le SNU	Oui

	Existence d'un système gratuit et universel d'enregistrement des naissances dans le cadre de l'état civil et des statistiques de l'état civil, conformément aux normes internationales et bonnes pratiques (1-non ; 2- oui mais pas fonctionnel, 3-oui et fonctionnel)	Oui
	Nombre de communes disposant d'un système d'alerte précoce en matière de violence contre les enfants et les femmes	Oui
Produit 2.4. : Les systèmes de planification et de gestion des services sociaux de base sont renforcés pour assurer une bonne coordination des actions et une bonne gouvernance à tous les niveaux.	Existence d'un mécanisme de coordination et de suivi de la protection de la femme et de l'enfant, opérationnel et efficace aux niveaux national et décentralisé dans les communes cibles (1- pas adéquat 2- partiellement adéquat 3 - très adéquat)	Oui
	Nombre de Zones Sanitaires appuyées par les Nations Unies pour la réalisation des revues de performance assortie d'un Plan de Résolution des problèmes sur la base des résultats du monitoring	Non
	Nombre d'annuaires et rapports d'analyse statistiques sur l'éducation disponibles appuyés par les Nations Unies	Non
Produit 2.5 : Les acteurs aux niveaux national et local disposent davantage de capacités techniques et opérationnelles pour la conception, la coordination et le pilotage des systèmes de protection sociale intégrés	Proportion de nouveaux acteurs nationaux et locaux de protection sociale renforcés en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des programmes de transferts sociaux, au cours du cycle	Oui
	Existence de politiques nationales de protection sociale, visant à étendre la couverture, à renforcer l'exhaustivité et/ou à accroître l'adéquation des prestations, avec le soutien des Nations unies. (1-non ; 2- oui mais insuffisamment mise en œuvre, 3-oui et totalement mise en œuvre)	Oui
	Proportion de personnes ayant accès aux services de protection sociale, avec l'appui des Nations Unies	Oui
	Existence d'un cadre juridique, institutionnel et budgétaire pour assurer	Non

	une gouvernance adéquate et un financement durable des systèmes de protection sociale développés, avec l'appui de l'ONU (1. N'existe pas, 2. Existe et pas fonctionnel, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel ; 5 très fonctionnel)	
Effet3 : D'ici 2026, la population béninoise en particulier les personnes vulnérables, bénéficie d'un État de droit, d'une démocratie apaisée, d'une bonne gouvernance et d'une cohésion sociale renforcée.		
Produit 3.1 : L'administration publique dispose davantage de capacités techniques, opérationnelles et financières pour offrir des services administratifs et judiciaires modernes de qualité, accessibles de façon équitable à toutes les populations	Nombre de structures de l'administration publique qui tirent parti des technologies numériques de manière à améliorer la vie des populations aux niveaux National et infranational	Non
	Existence d'institutions et de dispositifs renforcés appuyant le respect des obligations relatives aux droits de l'homme imposées par des instruments ratifiés aux plans national et international (1. N'existe pas, 2. Existe et pas fonctionnel, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel ; 5 très fonctionnel)	Non
	Nombre d'outils techniques et de gestion de trafic des mineurs mis en place et maintenus opérationnel avec l'appui des Nations Unies	Oui
	Nombre d'enfants en danger moral ayant un accès à la protection judiciaire avec l'appui de Nations Unies	Oui
Produit 3.2 : Les institutions nationales et les organisations de la société civile (y compris les médias) disposent des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour assurer le contrôle de l'action publique, la reddition des comptes et la lutte contre la corruption.	Nombre de mesures visant à renforcer la responsabilisation (y compris la responsabilité sociale), à prévenir et à atténuer les risques de corruption et à intégrer la lutte contre la corruption dans la gestion des fonds publics, la prestation de services et d'autres secteurs	Non
	Nombre d'Institutions appuyées par les Nations Unies dans le cadre de la reddition des comptes	Non
Produit 3.3 : Les acteurs de la chaîne sécuritaire, judiciaire	Nombre d'acteurs de la chaîne sécuritaire et judiciaire ayant des	Oui

et administrative et ceux de la société civile disposent davantage de capacités techniques, opérationnelles et financières pour assurer une gestion pacifique des espaces frontaliers, des conflits et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	compétences renforcées sur les thématiques de justice pour mineurs	
	Nombre de politiques, de stratégies ou de plans d'action pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix, élaborés et mis en œuvre	Non
	Nombre d'organisations transfrontalières, régionales, nationales, infranationales et communautaires mises en place ou appuyées et ayant des capacités pour la cohésion sociale, la prévention des conflits et la consolidation de la paix	Non
	Mesure dans laquelle les instances nationales et locales de la Paix fonctionnent. (1- pas adéquat ; 2- partiellement adéquat ; 3 - très adéquat)	Non
	Existence d'un mécanisme de collecte des données sur les ODD appuyés par les Nations Unies (1. N'existe pas, 2. Existe et pas fonctionnel, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel ; 5 très fonctionnel)	Non
	Nombre de personnes ayant bénéficié de programmes soutenus par les Nations Unies sur la prévention et la lutte contre le travail des enfants, la traite et le travail forcé	Oui
Produit 3.4 : Les institutions aux niveaux national et local ont davantage de capacités techniques, opérationnelles et financières pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation et de production de données statistiques prenant en compte l'agenda 2030, les ODD et l'agenda 2063.	Nombre d'enquêtes stratégiques appuyées (RGPH, EDS, AGVSAN, EHCVM, SARA) au cours du cycle par les Nations Unies	Non
	Nombre d'instruments de planification (Vision, Plans de développement national et local) élaborés ou revus au cours du cycle	Non
	Pourcentage de communes disposant d'un mécanisme de participation de la société civile (national et local) au processus budgétaire et de la redevabilité sociale	Non
	Nombre de rapports disponibles pour mesurer la responsabilité nationale en matière de progrès socio-économique (RNDH, SitAn, VNR, etc.)	Non

	Degré d'alignement du BGE sur les ODD avec l'appui des Nations Unies (1- pas adéquat ; 2- partiellement adéquat ; 3 - très adéquat)	Non
	Existence d'une stratégie nationale pour le financement du Développement (1. N'existe pas, 2. Existe et pas fonctionnel, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel ; 5 très fonctionnel)	Non

Annexe 4 : la répartition du Staff SNU par agence et par sexe à fin décembre 2022

Tableau du personnel SNU/Bénin (genre) décembre 2022

Agence	GS		NO		P		D		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
BCR	2	2	2	2	1	1	1	0	11
PNUD	5	8	7	7	3	0	0	0	30
UNICEF	20	17	24	12	8	9	0	0	90

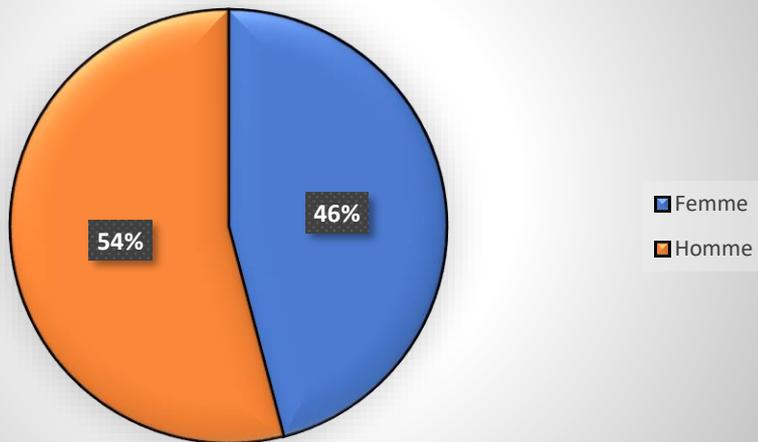
OMS	8	6	7	2	1	3	0	0	27
UNFPA	6	6	7	4	4	1	0	0	28
FAO	9	4	2		1	0	0	0	16
OIM	10	8	1	0	1	2	0	0	22
PAM	49	26	6	8	5	3	0	0	97
ONUSIDA	1	0	1	1	1	0	0	0	4
UNCDF	0	0	1	0	1	0	0	0	2
UNESCO	0	0	2	1	0	0	0	0	3
UNOPS	2	2	1	2	1	3	0	1	12
UNODC	0	0	0	0	0	1	0	0	1
UNDSS	6	0	0	0	1	0	0	0	7
Total	118	79	61	39	28	23	1	1	350

Tableau du personnel SNU/Bénin (genre) décembre 2022 y compris les NOPSA et VNU

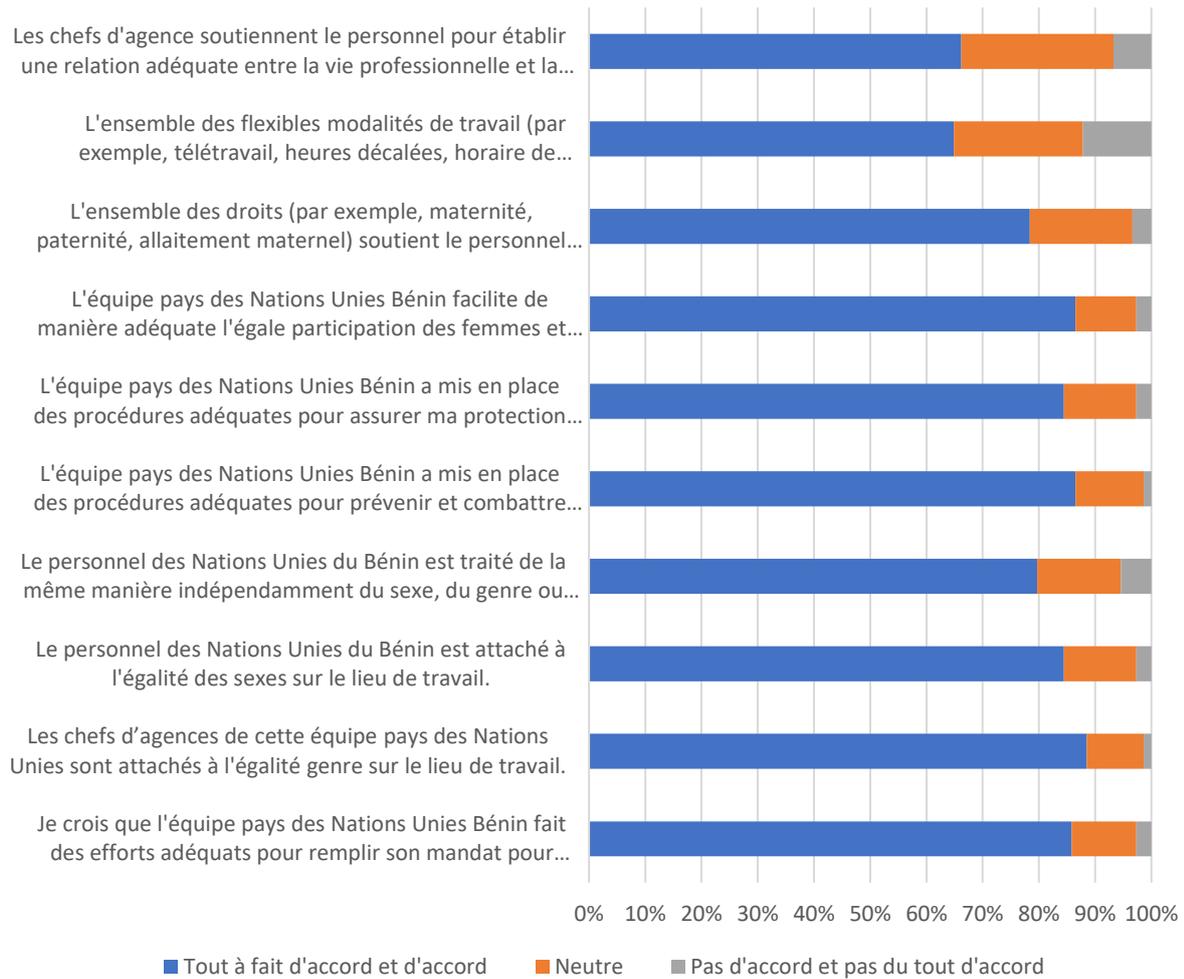
Agence	GS		NO		NPSA		P		D		VNU		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
BCR	2	2	2	2	0	0	1	1	1	0	0	0	11
PNUD	5	8	7	7	28	8	3	0	0	0	14	17	97
UNICEF	20	17	24	12	0	0	8	9	0	0	7	6	103
OMS	8	6	7	2	0	0	1	3	0	0	0	2	29
UNFPA	6	6	7	4	0	0	4	1	0	0	5	10	43
FAO	9	4	2		0	0	1	0	0	0	0	0	16
OIM	10	8	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	22
PAM	49	26	6	8	0	0	5	3	0	0	0	0	97
ONUSIDA	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	4
UNCDF	0	0	1	0	2	2	1	0	0	0	1	0	7
UNESCO	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
UNOPS	2	2	1	2	0	0	1	3	0	1	0	0	12
UNODC	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
UNDSS	6	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	8
Total	118	79	61	39	30	11	28	23	1	1	27	35	453

Annexe 5 : les résultats détaillés de l'enquête sur le genre et la culture organisationnelle au Bénin en décembre 2022

Participants à l'enquête par sexe



Résultat de l'enquête organisationnelle au Bénin en 2022



	Je crois que l'équipe pays des Nations Unies Bénin fait des efforts adéquats pour remplir son mandat pour parvenir à une représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux.	Les chefs d'agence de cette équipe pays des Nations Unies sont attachés à l'égalité de genre sur le lieu de travail.	Le personnel des Nations Unies du Bénin est attaché à l'égalité des sexes sur le lieu de travail.	Le personnel des Nations Unies du Bénin est traité de la même manière indépendamment du sexe, du genre ou de l'orientation sexuelle.	L'équipe pays des Nations Unies Bénin a mis en place des procédures adéquates pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel.	L'équipe pays des Nations Unies Bénin a mis en place des procédures adéquates pour assurer la protection et la sécurité personnelle.	L'équipe pays des Nations Unies Bénin facilite de manière adéquate l'égalité de participation des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'organisation.	L'ensemble des droits (par exemple, maternité, paternité, allaitement maternel) soutient le personnel pour atteindre une vie professionnelle adéquate et équilibrée.	L'ensemble des modalités de travail (par exemple, télétravail, heures décalées, horaire de travail compressé) soutient le personnel pour atteindre un équilibre adéquat entre vie professionnelle et la vie familiale.	Les chefs d'agence soutiennent le personnel pour établir une relation adéquate entre la vie professionnelle et la vie familiale.
Tout à fait d'accord	41%	42%	34%	35%	42%	36%	37%	32%	24%	26%

D'accord	45%	47%	50%	45%	45%	48%	49%	47%	41%	40%
Neutre	11%	10%	13%	15%	12%	13%	11%	18%	23%	27%
Pas d'accord	3%	1%	1%	3%	1%	3%	3%	3%	9%	7%
Pas du tout d'accord	0%	0%	1%	2%	0%	0%	0%	1%	3%	0%